
Family Support

Soutenir les familles confrontées à
la radicalisation violente : guide des pratiques

Family Support

Soutenir les familles confrontées à
la radicalisation violente : guide des pratiques

COLOPHON

Family Support. Soutenir les familles confrontées à la radicalisation violente : guide des pratiques

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel : Family support. Ondersteuning van families geconfronteerd met gewelddadige radicalisering: een inspiratiegids

This publication is also available in English: Family support. Supporting families confronted with violent radicalisation: a guide to inspire

Une co-édition de la Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode 21
1000 Bruxelles

Et de la Direction générale Sécurité et Prévention (SPF Intérieur). Avec le soutien de la Commission européenne.

AUTEUR(S)

Hassan Bousetta, Chercheur qualifié du FNRS et membre du CEDEM, Université de Liège
Kim Lecoyer, Chercheuse, Kenniscentrum Gezinswetenschappen, ODISEE
Mégane Dethier, Chercheuse au CEDEM, Université de Liège

COMITÉ DE LECTURE

Maarten De Waele, Collaborateur de projet prévention de la radicalisation et polarisation, VVSG
Toria Ficette, Coordinatrice régionale Polarisation-Radicalisation, Bruxelles Prévention et Sécurité
Karin Heremans, Prévention de la radicalisation et de la polarisation GO! et co-présidente RAN Education
Alice Jaspert, Directrice de la recherche, CAPREV

COCOORDINATION POUR LA FONDATION ROI BAUDOUIIN

Françoise Pissart, Directrice
Fabrice de Kerchove, Coordinateur de projet senior
Alenka Le Compte, Coordinateur de projet
Cassandra Fraenkel, Project & knowledge manager

CONCEPTION GRAPHIQUE

Karakters, Gent

MISE EN PAGE

Karakters, Gent

PRINT ON DEMAND

Manufast-ABP asbl, une entreprise de travail adapté
Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site www.kbs-frb.be
Une version imprimée de cette publication électronique peut être commandée (gratuitement) sur notre site www.kbs-frb.be

PUBLIC IMPRIMÉE

Cette publication peut être commandée ou téléchargée (gratuitement) sur le site www.kbs-frb.be

DÉPÔT LÉGAL

D/2848/2019/01

NUMÉRO DE COMMANDE

3627

SOMMAIRE

Avant-propos	7
Résumé	9
Samenvatting	10
Executive Summary	11
1. Introduction et mise en contexte	13
2. Soutenir les familles confrontées à la radicalisation violente : explorations et retours de terrain	17
a. Comment ce ‘Guide des pratiques’ a-t-il été élaboré?.....	18
b. Un ‘Guide des pratiques’ pour analyser, informer et inspirer.....	20
c. L’identification des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente.....	21
d. Vers un vocabulaire commun.....	23
e. La structure du ‘Guide des pratiques’.....	25
3. Dynamique générale des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation	27
a. Introduction.....	28
b. Un domaine d’action relativement neuf.....	29
c. Un paysage hétérogène au niveau des initiatives et des acteurs.....	30
d. Dynamiques régionales des pratiques (Flandre, Wallonie, Bruxelles).....	31
4. Stratégies et principes de base de l’intervention en faveur des familles	33
a. Introduction.....	34
b. Territoires pertinents de l’intervention : une primauté de l’échelle locale.....	34
c. Niveaux de prévention : une prépondérance de la prévention primaire.....	35
d. Approche de groupe ou prise en charge individuelle.....	38
e. Finalités des initiatives : une grande variété de logiques.....	40
f. Méthodologies des pratiques : une grande variété d’approches.....	41
5. Fragilités, questionnements et points d’attention	47
a. Introduction.....	48
b. Hésitations et incertitudes des acteurs.....	48
c. Le besoin de prise en charge spécialisée.....	49
d. L’adéquation entre besoins des familles et formation des intervenants.....	50
e. La construction, l’entretien et le maintien du lien de confiance.....	51
f. Confidentialité et gestion du secret professionnel.....	52
g. L’accessibilité des institutions et des services d’aide.....	54
h. Les enjeux de la coordination et de la collaboration multi-disciplinaire.....	54
i. Limites de l’approche par niveaux de prévention.....	55
j. Entre prévention de la radicalisation et renforcement de la cohésion sociale : un équilibre instable.....	56
6. Recommandations	59
a. Améliorer la connaissance et renforcer les compétences.....	60
b. Créer, entretenir et maintenir la confiance avec les familles.....	61
c. Renforcer l’accessibilité des institutions.....	62
d. Améliorer la coordination et établir une cartographie des relais et pérateurs de terrain.....	62
e. Toujours mieux cibler l’allocation des ressources et mettre en place une culture et des procédures d’évaluation.....	63
Annexe : glossaire	64
Bibliographie	65

AVANT-PROPOS

La plupart des familles confrontées à la radicalisation violente sont en proie aux questionnements et au désarroi. Bien souvent, elles ne savent pas vers qui se tourner pour trouver de l'aide, à quels services compétents s'adresser pour bénéficier d'un soutien et d'un encadrement. Or, les familles jouent un rôle important dans la lutte contre l'endoctrinement et l'embrigadement par des groupes extrémistes violents. Les proches sont bien placés pour capter les premiers signaux d'un processus de basculement, pour écouter et conseiller les jeunes confrontés à des doutes ou désillusionnés. Outre la prévention et l'accompagnement, le défi qui se pose désormais tant pour les familles que pour les acteurs de terrain, c'est la question de la réintégration et du suivi des combattants étrangers revenus au pays, et de leurs enfants.

À l'époque des nombreux départs de jeunes vers des zones de guerre et de l'endoctrinement d'autres personnes empêchées de partir, ce ne sont pas que les familles qui étaient désemparées face à l'émergence du phénomène de la radicalisation violente. Tant le secteur associatif que les acteurs de la chaîne de sécurité ont dû se familiariser dans l'urgence avec cette problématique nouvelle. Si des efforts considérables ont été entrepris depuis lors pour renforcer les capacités et les compétences des acteurs concernés, les besoins en termes de coordination et de partage d'expertise restent importants.

C'est sur la base de ces constats que le projet «**Family support**» a été initié par la Direction générale Sécurité et Prévention (SPF Intérieur) avec le soutien de la Commission européenne. La Fondation Roi Baudouin s'est vu confier la coordination de cette initiative, en collaboration avec des partenaires issus du monde académique et de la société civile.

Ce projet a pour ambition de réaliser un état des lieux de la situation en matière d'accompagnement des familles confrontées à la radicalisation violente, de contribuer à renforcer le savoir-faire existant et de développer une expertise, de favoriser l'échange d'informations, de partager les pratiques prometteuses et de les mettre en œuvre au niveau local et national.

Pour ce faire, les activités suivantes ont été réalisées au cours des 24 derniers mois :

- la mise en place d'un **réseau national** Family Support composé des acteurs de la chaîne de sécurité et des organisations impliquées dans le soutien aux familles. Ce réseau vise au partage d'informations, de connaissances et de pratiques entre les acteurs de différentes localités, structures et compétences et s'est réuni à deux reprises.
- la création d'une **plateforme d'experts**, dont l'objectif est d'offrir une consultance sur mesure aux membres du réseau national Family Support ainsi qu'aux pouvoirs publics et à la société civile. Issus du terrain autant que du monde académique, ces experts ont contribué à la réflexion sur des thématiques prioritaires comme l'accessibilité des services d'accompagnement

des familles, le développement des compétences, la diffusion territoriale des pratiques, et, enfin, la coordination des acteurs concernés.

- l'organisation de modules de **formation** à destination des intervenants de première ligne en contact direct avec les familles et les personnes confrontées à la radicalisation violente, centrés sur l'approche interculturelle.
- la **publication d'une cartographie des pratiques** en matière de soutien aux familles en Belgique¹ et du présent guide.
- l'organisation d'une **conférence** de clôture visant à partager les résultats du projet Family Support.

Ce guide constitue le point d'aboutissement du projet Family Support. Il fournit une analyse approfondie des pratiques répertoriées dans la cartographie et intègre des leçons tirées des autres volets du projet décrits ci-dessus. Dans un domaine où le savoir est en cours de construction, il est important de pouvoir disposer de connaissances fondées sur la pratique, de les regrouper, les analyser et les partager. Telle est l'ambition de ce guide, lequel, outre l'identification d'un certain nombre de nœuds et de points d'attention, formule des conseils et des recommandations à destination des acteurs de terrain et des décideurs. Nous espérons qu'il fournira une source d'inspiration pour celles et ceux qui s'intéressent à la thématique du soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente.

La Direction générale Sécurité et Prévention et la Fondation Roi Baudouin tiennent à exprimer leurs remerciements aux chercheurs du Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations de l'Université de Liège et du Hoger Instituut voor Gezinswetenschappen de l'Odisee pour la pertinence de leurs travaux ainsi qu'aux membres du comité de lecture pour leurs précieux conseils. Des remerciements particuliers sont également dus aux nombreux partenaires (chercheurs, formateurs, experts,...) qui ont participé à la mise en œuvre des différents volets du projet Family Support.

Direction générale Sécurité et Prévention

Fondation Roi Baudouin

¹ Family Support. Cartographie des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente, 2018, <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2018/Family-Support> ou <https://www.besafe.be/nl/veiligheids-themas/radicalisme>

RÉSUMÉ

Ce guide traite des pratiques du soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente, réelle ou potentielle, d'un de leurs membres. Il a pour objectif d'offrir aux acteurs de terrain, aux décideurs politiques et aux personnes intéressées une analyse et des réflexions au départ d'un retour d'expériences de terrain.

Le rôle central joué par les acteurs de l'aide sociale en vue de prévenir la polarisation et la radicalisation est aujourd'hui bien reconnu en Belgique. Le fait que les familles de personnes en situation de radicalisation violente ont besoin d'un accompagnement spécifique est aujourd'hui reconnu également par la communauté internationale. Le soutien aux familles n'est pas seulement crucial du point de vue de la logique de la prévention et de la sécurité. Il l'est aussi du point de vue d'une approche centrée sur les familles en crise auxquelles il est impératif d'apporter des formes de soutien spécialisées.

Il existe encore peu de connaissance précise au sujet des « bonnes » pratiques pour aider ces familles. Le nombre de publications sur la radicalisation violente n'a pourtant cessé de croître ces dernières années tant en Belgique qu'au niveau international. Toutefois, à l'intérieur de cette littérature en plein essor, peu d'informations sont disponibles pour ceux qui veulent en connaître davantage sur le soutien spécifique à accorder aux familles. On trouve pourtant sur le terrain un savoir et des connaissances fondés sur la pratique, qu'il est utile de tenter de regrouper, analyser et partager. C'est en quelque sorte ce que nous proposons à travers ce guide, que nous espérons être une source d'inspiration pour tous celles et ceux qui s'intéressent à la thématique du soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente.

Ce guide est structuré en cinq grandes parties. Après le rappel des objectifs et de la méthode, nous établissons quelques grands constats concernant l'état des dynamiques générales à l'œuvre sur le terrain. Ensuite, nous analysons plus en détail les stratégies et principes de base sur lesquels se fondent les pratiques et projets observés. A partir de là, une démarche d'analyse est esquissée en vue d'identifier quelques points d'attention et faiblesses. Dans la dernière partie, nous formulons une série de recommandations.

SAMENVATTING

Deze gids over de ondersteuning van gezinnen van personen in situatie van (potentiële) gewelddadige radicalisering* biedt werkveldactoren, beleidsmakers en al wie interesse heeft in dit thema een analyse en reflectie aan op basis van een aantal belangrijke praktijkvoorbeelden op dit vlak.

De belangrijke rol die weggelegd is voor actoren uit de sociale, zorg- en welzijnssector bij het voorkomen van polarisering en radicalisering in brede zin wordt tegenwoordig duidelijk erkend. Ook het feit dat er voor gezinnen van personen in (potentiële) situaties van radicalisering een gerichte begeleiding noodzakelijk is wordt intussen erkend door de internationale gemeenschap. Een dergelijke gezinsondersteuning is niet alleen cruciaal vanuit een preventie- en veiligheidslogica, het is uiteraard ook los daarvan van groot belang gezinnen die zich in een crisissituatie bevinden een min of meer gespecialiseerde ondersteuning te bieden.

Er bestaat nog weinig precieze kennis over (succesvolle) praktijken om families van geradicaliseerde en/of radicaliserende personen te steunen. Het aantal academische of meer publieksgerichte publicaties over gewelddadige radicalisering, in België en op het internationale niveau neemt voortdurend toe. Maar binnen dit snel evoluerend en steeds groeiend vakdomein bestaat nog uiterst weinig informatie voor wie meer wil weten over de ondersteuning van families. Daarom bundelt en analyseert deze ‘praktijkengids’ de kennis, ervaringsdeskundigheid en praktijken van werkveldactoren in Brussel, Vlaanderen en Wallonië die één of andere vorm van ondersteuning bieden aan gezinnen die geconfronteerd worden of werden met de gewelddadige radicalisering van een gezinslid. Deze publicatie hoopt een inspiratiebron te kunnen zijn voor allen die geïnteresseerd zijn in deze thematiek, in het bijzonder praktijkactoren die hun eigen praktijken wensen te verrijken.

Deze gids bestaat uit vijf grote delen. Na een inleidend overzicht van de doelstellingen en methodologie van het project ‘Family Support’ waarin deze publicatie kadert, wordt er eerst dieper ingegaan op enkele belangrijke bevindingen inzake algemene dynamieken van het werkveld. Vervolgens worden de strategieën en basisprincipes waarop de geanalyseerde praktijken en projecten steunen beschreven. Daarna volgt een analytische schets van enkele aandachtspunten en kwetsbaarheden. In het laatste deel formuleren de auteurs een reeks aanbevelingen voor beleidsmakers en projectdragers.

EXECUTIVE SUMMARY

This guide deals with the support given to families confronted with violent radicalisation, either actual or potential, of one of their members. The objective is to provide, for actors in the field, political decision makers and any others interested in the subject, an analysis and reflexions based on feedback concerning experience in the field.

Today, the central role played by social welfare actors in preventing polarisation and radicalisation is widely recognised in Belgium. The fact that the families of those in a situation of violent radicalisation need specific support is also widely recognised by the international community. Support for the families is not only crucial from the point of view of prevention and security, it is also the case from the point of view of an approach centred on the families in crisis for whom it is imperative to give specialised forms of support.

There is still relatively little precise knowledge about the subject of « good » practices to help these families. The number of publications relating to violent radicalisation has increased significantly in recent years, both in Belgium and internationally, yet within this ever-expanding literature there is little information available for those who would like to learn more about the specific support to provide for the families. However, in the field itself there is considerable knowledge and know-how based on practice, which it is useful to try to regroup, analyse and share. This is what we have tried to do in this guide, which we hope will be a source of inspiration for all of those interested in the subject of support for families confronted with violent radicalisation.

This guide covers five main sections. After an introduction covering the objectives and methodology, we have set out our main observations regarding the general dynamics at work in the field. We then analyse in greater detail the strategies and basic principles on which the practices and projects we observed were based. This is followed by an analysis in which we have tried to identify considerations and weaknesses. In the last section we set out a series of recommendations.

Partie 1.

Introduction et mise en contexte

Au niveau mondial, le phénomène de l'extrémisme violent a connu un développement important depuis le début du 21^{ème} siècle.² Les actes associés à l'extrémisme violent sont inspirés par des idéologies diverses allant de l'extrémisme religieux, aux mouvements d'extrême-droite nationaliste en passant par des mouvements séparatistes, anticapitalistes, anarchistes ou autres. Ces idéologies ont en commun le rejet ou la volonté de rupture avec une société démocratique, pluraliste et ouverte et souvent également la glorification de la suprématie d'un groupe ou d'une idéologie particulière.

Dans ce contexte, le phénomène de la radicalisation, en tant que processus préalable au passage à la violence extrémiste en actes, préoccupe de plus en plus les décideurs politiques et les citoyens, en Europe comme ailleurs. D'autre part, le phénomène grandissant de polarisation³ dans nos sociétés inquiète également, en raison notamment du risque lié à la radicalisation. Les politiques de prévention de la radicalisation tendent à englober des stratégies de prévention de la polarisation étant donné que le fait de penser le monde de façon binaire, "eux" contre "nous", constitue un sol fertile pour la radicalisation violente. La polarisation et la radicalisation constituent deux dynamiques qui s'alimentent et se renforcent mutuellement. L'investissement important au niveau local dans la cohésion sociale et le 'vivre ensemble' s'inscrivent souvent dans une même logique.

Nous assistons actuellement à la reconnaissance au niveau international du rôle important des acteurs des secteurs du bien-être, de la santé (mentale) et du travail social dans la prévention de la polarisation et de la radicalisation au sens large (Zannoni et al., 2008; RAN, 2017).⁴ La nécessité de porter une attention particulière à l'accompagnement de familles de personnes radicalisées, ou risquant de se radicaliser est également de plus en plus reconnue. Cet intérêt n'est pas uniquement inspiré par une logique de prévention du risque sécuritaire, mais se justifie évidemment également par la 'simple' préoccupation d'apporter une aide adéquate à des familles en situation de crise, ayant besoin d'un accompagnement plus ou moins spécialisé.

Les connaissances liées aux phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent s'inscrivent dans un domaine d'expertise foisonnant et en plein essor. Au sein de ce champ en développement constant, l'on dispose encore d'assez peu de connaissances précises au sujet des pratiques de soutien aux familles et de leur succès. La radicalisation violente a fait l'objet d'un nombre grandissant de publications, académiques ou à destination d'un public plus large, en Belgique et au niveau international.⁵ Par contre, peu d'information est disponible pour celles et ceux souhaitant en apprendre plus au

2 Voir le Global terrorism index 2017 : <http://visionofhumanity.org/app/uploads/2017/11/Global-Terrorism-Index-2017.pdf> (Consulté le 1e octobre 2018).

3 La polarisation peut être définie comme « le renforcement des oppositions entre des personnes ou des groupes dans la société qui conduit ou peut conduire à une augmentation des tensions entre ces personnes ou groupes et engendrer des risques pour la sécurité ». Cf. Ponsaers P., Deruyver B., Easton M. & Verhage A. (2011), « Polarisation et radicalisation : une approche préventive intégrale », UGent-DGSP, SPF Intérieur, janvier 2011, p.12

4 Au sein du RAN (Radicalisation Awareness Network) un groupe de travail (RAN Health & Social Care) a été créé en 2016, partant du constat de l'importance d'impliquer les acteurs du secteur social et de la santé dans le cadre de la détection et prévention de la radicalisation.

5 Au niveau international voir par exemple les publications de Dalgaard-Nielsen (2010), Butt et Tuck (2014), Schmid (2016), ou encore Vidino et Brandon (2012) ; au niveau de la Belgique voyez par exemple les publications de Colaert (2017), de Ponsaers et al. (2010), ou encore l'ouvrage de Dallemagne et al. (2016).

sujet du soutien aux familles confrontées à la radicalisation en leur sein⁶. C'est la raison pour laquelle cette thématique fait l'objet de ce 'guide des pratiques'.

Tant en Belgique qu'à l'étranger, les pratiques de soutien spécifique aux familles confrontées à la radicalisation violente en leur sein sont pour la plupart relativement récentes, offrant donc peu de recul, et très peu d'entre elles sont fondées sur des données probantes⁷ établies, par exemple, au départ de recherches scientifiques. Sur le terrain il existe toutefois un savoir et des connaissances fondés sur la pratique⁸, qu'il est utile de tenter de regrouper, analyser et partager. C'est en quelque sorte ce que nous proposons à travers ce guide, que nous espérons être une source d'inspiration pour tous celles et ceux qui s'intéressent à la thématique du soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente.

Le projet 'Family Support'

Le présent 'Guide des Pratiques' s'inscrit dans un projet plus vaste, intitulé 'Family Support'. Ce projet est une initiative du SPF Intérieur (Direction Générale Sécurité et Prévention) en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, avec le support de la Commission européenne. Les partenaires de ce projet souhaitent réaliser un état des lieux, contribuer à renforcer le savoir-faire existant et développer une expertise, à favoriser l'échange d'informations, à partager les pratiques prometteuses et à les mettre en œuvre au niveau local et national.

Concrètement, le projet « Family support » comprend les activités suivantes :

- la mise en place d'un réseau national Family Support composé des acteurs de la chaîne de prévention et de sécurité et des organisations impliquées dans le soutien aux familles. Ce réseau vise au partage d'informations, de connaissances et de pratiques entre les acteurs de différentes localités, structures et compétences.
- la création d'une plateforme d'experts Family Support, dont l'objectif est d'offrir une consultance sur mesure aux membres du réseau Family support ainsi qu'aux pouvoirs publics et à la société civile.
- l'organisation de modules de formation à destination des intervenants de première ligne en contact direct avec les familles et les personnes confrontées à la radicalisation violente.
- la réalisation d'une cartographie visant à identifier les acteurs et les projets de terrain en matière de soutien aux familles.
- la réalisation du présent guide des pratiques.
- l'organisation d'une conférence présentant les résultats du projet Family Support.

6 Parmi les rares documents traitant de la question, il convient de mentionner la publication de la Fondation Roi Baudouin (Fondation Roi Baudouin, 2016) et les publications de Spalek (2016) et de Gielen (2015).

7 Ce à quoi renvoie la notion anglophone d'approche « evidence based ».

8 Ce à quoi renvoie la notion anglophone de « practice-based knowledge ».

Partie 2.

Soutenir les familles confrontées à la radicalisation violente : explorations et retours de terrain

Le présent ‘Guide des pratiques’⁹ s’inscrit dans la suite logique de la cartographie des projets réalisée précédemment.¹⁰ Ce guide propose une analyse plus détaillée des pratiques reprises dans la cartographie.¹¹

Ce rapport n’a pas l’ambition d’évaluer les projets identifiés dans la cartographie. Non seulement cela dépasserait le cadre et la portée du projet Family Support, mais cela nécessiterait d’établir des critères d’évaluation pouvant s’appliquer à l’ensemble des projets tout en tenant compte de leur diversité et des grandes variations observées dans les situations locales.

L’ambition du présent guide est plus limitée. Il s’agit de partager des retours du terrain sous forme d’analyses de données récoltées à l’occasion du projet Family Support.¹² Le guide propose de ‘renvoyer’ en quelque sorte une réflexion vers les acteurs de terrain. Le but est d’offrir quelques perspectives analytiques, de faire circuler au maximum des informations utiles aux acteurs de terrain et de pouvoir inspirer des porteurs de projets nouveaux ou en cours.

a. Comment ce ‘Guide des pratiques’ a-t-il été élaboré ?

La phase précédente du projet a donc consisté à réaliser une cartographie des pratiques et projets déployés sur le terrain. Il s’agissait de présenter les premiers résultats d’une recherche qui se voulait descriptive et exploratoire. Elle consistait essentiellement à identifier « qui fait quoi » en la matière et visait à offrir une vue d’ensemble permettant une meilleure identification des acteurs de terrain et de leurs pratiques. Les résultats de cette recherche ont été présentés au réseau national Family Support lors d’une réunion qui s’est tenue à Bruxelles le 23 novembre 2017 et ont fait l’objet d’une publication sur le

9 Les auteurs tiennent à remercier Fabrice de Kerchove, Maarten De Waele, Estelle Cartiaux, Kathleen Emmery, Toria Ficette, Rabbeha Hadri, Alice Jaspert, Alenka Le Compte et Sarah Zaytouni pour leur relectures attentives et leurs précieux conseils. Des remerciements particuliers sont également dus à la Fondation Roi Baudouin et au SPF intérieur (Direction Générale Sécurité et Prévention) pour leurs conseils avisés tout au long du projet Family Support et leur implication dévouée dans la coordination du projet. Nous remercions enfin nos collègues respectifs au sein du Centre d’Etudes de l’Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l’Université de Liège et du Centre d’études sur les familles (Kenniscentrum Gezinswetenschappen) de la haute école Odisee, et en particulier Kathleen Emmery, pour son appui, son expertise, ainsi que ses conseils judicieux tout au long du projet.

10 Voir : https://www.besafe.be/sites/default/files/2018-05/family_support_-_cartographie_0.pdf. La cartographie ou le « mapping » est également disponible sur le site de la Fondation Roi Baudouin : <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2018/Family-Support>.

11 La cartographie représente une ‘photographie’ à un moment donné d’un ensemble de pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente. Pour une description détaillée de la méthodologie, voyez les pages 8 à 12 de la cartographie. Il est souhaitable que ces données puissent être mises à jour à l’avenir et présentées sous forme d’une base de données dynamique permettant de rechercher des exemples de pratiques sur bases de différents critères. Ceci dépasse malheureusement le cadre et l’ambition du projet Family Support et n’est donc pas prévu à court terme.

12 L’objectif principal de la cartographie réalisé dans un premier temps était d’identifier, de façon aussi exhaustive que possible, les projets et initiatives offrant un soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente sur l’ensemble du territoire belge et d’offrir un aperçu descriptif de l’ensemble des projets ainsi identifiés, sur base d’une grille d’analyse préétablie. La récolte de données s’est faite à travers la sollicitation de documents et d’entretiens auprès d’un large éventail d’acteurs de terrain. Le mapping final reprend 37 ‘fiches de projets’ établies sur cette base. Pour la méthodologie détaillée nous renvoyons le lecteur aux pages 8 à 12 du document précité.

site Internet du Service public fédéral Intérieur¹³ ainsi que sur le site de la Fondation Roi Baudouin¹⁴.

La cartographie donne un aperçu des initiatives, projets et pratiques offrant un soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente. L'objectif était d'identifier les différents acteurs actifs dans ce domaine en développement, de permettre à ces acteurs de mieux se connaître mutuellement, de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de créer les conditions pour le développement éventuel de nouveaux partenariats là où cela pourrait s'avérer pertinent.

La recherche de terrain effectuée pour la cartographie a été une importante base pour le travail d'analyse et de réflexion qui fait l'objet du présent guide. Elle a permis la collecte de données documentaires, de mener une étude de l'état de la littérature et de collecter des entretiens avec les acteurs de terrain.¹⁵

La mise en place de la plateforme d'experts du projet Family Support a également permis aux auteurs de mener de nombreux échanges avec des experts de terrain. Cette plateforme fut mise en place le 9 novembre 2017 avec pour objectif d'offrir une consultance sur mesure au Réseau national Family Support¹⁶.

Lors de sa réunion du 23 novembre 2017, le Réseau national Family Support a sollicité la Plateforme d'experts en vue de lui fournir une expertise sur trois thématiques :

- Accessibilité des institutions
- Renforcement des compétences et diffusion territoriale des pratiques positives
- Coordination et définition de la chaîne des responsabilités

13 https://www.besafe.be/sites/default/files/2018-05/family_support_-_cartographie_0.pdf

14 <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2018/Family-Support>

15 Côté francophone, 262 villes et communes ainsi que leurs CPAS ont été contactés, ainsi que 100 associations, comprenant des Maisons de Jeunes, des Centres Régionaux d'Intégration, des Plannings Familiaux, etc. Toutes les Maisons de Justice ainsi que des pouvoirs publics régionaux ou communautaires tels que la Région Wallonne, la Région Bruxelloise, la COCOF ou encore la Communauté Germanophone ont également été contacté. 24 entretiens pertinents ont finalement été menés, donnant lieu à 17 'fiches de projet' détaillées. Côté néerlandophone, un mailing plus ciblé a été adressé à une liste d'acteurs déjà identifiés (au préalable ou en cours d'enquête), notamment sur base du plan d'action du gouvernement flamand, et des appels à projet émis par la Fondation Roi Baudouin et d'autres sources pertinentes. 14 entretiens approfondis et une petite dizaine de contacts par mail et/ou téléphone ont finalement donné lieu à 20 'fiches de projet' détaillées.

16 Cette plateforme était composée de 11 experts néerlandophones et 9 experts francophones sélectionnés dans les secteurs suivants : milieu associatif volontaire ; médiation familiale, accompagnement social, psychologique, etc. ; enseignement universitaire ; institutions publiques et professions juridiques. La plateforme d'experts a produit des notes de travail écrites sur les trois thèmes qu'elle avait préalablement identifié : l'accessibilité des institutions ; le renforcement des compétences et diffusion territoriale des pratiques positives et la coordination et définition de la chaîne des responsabilités.

Les notes d'expertise constituent également une base d'information et de données que les auteurs du guide ont pu mobiliser¹⁷. Les auteurs ont par ailleurs également pu échanger avec les formateurs néerlandophones et francophones chargés d'animer les modules de formation Family Support.¹⁸ Cette méthode de travail intégrée a non seulement permis la collecte de nombreuses données crédibles et fiables mais elle a également permis de synthétiser les enseignements des différentes composantes du projet Family Support (cartographie, formations, plateforme d'experts, délibérations au sein du Réseau national).

Bien que la méthodologie de collecte des données ait été organisée minutieusement, elle a également rencontré des limites. Dans la partie francophone, une approche par courrier a été initiée, qui a connu un taux de non-réponse relativement important (cf. Cartographie, p. 9). Du côté néerlandophone, la méthode de sélection des répondants s'est faite de manière plus ciblée ayant résulté en un taux de réponse plus important. Le croisement de données provenant de sources différentes réduit le risque d'être passé à côté de projets importants, mais la cartographie ne peut prétendre à l'exhaustivité.

Il faut également noter que les pratiques et projets de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente s'inscrivent dans un secteur de politique publique nouveau au sein duquel la communication n'est pas toujours optimale. Il s'agit d'un terrain sensible dont l'évolution est rapide. Certains projets ou initiatives sont peut-être passés sous le radar des chercheurs en raison précisément du caractère mouvant du terrain et de la nature délicate du sujet. Parfois, l'identification peut aussi s'avérer difficile parce que les projets ne s'affichent pas en termes explicites de 'prévention de la radicalisation', bien que visant directement cette problématique. Un phénomène de crainte des acteurs mais aussi parfois une certaine lassitude générée par la 'sur-sollicitation' des acteurs de terrain peuvent également être à la source de ces difficultés.

b. Un 'Guide des Pratiques' pour analyser, informer et inspirer

L'objectif d'un 'Guide des pratiques' est d'améliorer la qualité et l'efficacité des interventions des acteurs et porteurs de projets. La démarche consiste à diffuser le savoir tiré de la pratique en vue de permettre son appropriation par d'autres. Le but final de l'exercice est de permettre que des savoirs, des méthodes et des outils puissent être partagés et intégrés dans la pratique professionnelle du plus grand nombre.

Pourquoi pas un guide des 'bonnes' pratiques ?

La notion 'bonnes' pratiques présuppose l'idée d'une évaluation préalable. L'idée consiste à faire converger les pratiques vers des standards de qualité et à réduire les interventions inappropriées ou inefficaces. En ce sens l'intention d'un 'guide de bonnes pratiques' est identique à celle d'un 'Guide des pratiques'. Il s'agit de faire converger les stratégies

17 Les auteurs tiennent à remercier les contributions de Khadija Aznag, Jamal El Boujddaini, Saliha Ben Ali, Mohammed Benhaddou, Ilse De Block, Stef De Coene, Lana de Pelecijn, Maarten De Waele, Bram De Witte, Toria Ficette, Alice Jaspert, Sarah Zaytouni, Fabienne Glowacz, Nabila Mazouz, Abdessami Salmi, Eric Vandermussele, Ilyas Zarhoni.

18 Ces formations ont été assurées par l'équipe du CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle) côté francophone et par l'équipe de l'asbl De Touter côté néerlandophone.

d'intervention, sans toutefois inhiber l'expérimentation et l'innovation. C'est pour cela que nous préférons parler simplement d'un 'Guide des pratiques', qui nous évite à la fois de formuler des jugements de valeur non fondés sur des évaluations rigoureuses et toute stigmatisation éventuelle concernant des approches exploratoires ou nouvelles.

Quelle différence entre un guide des pratiques et une évaluation ?

Ce 'Guide des pratiques' ne propose donc pas une évaluation des projets identifiés à la faveur de la cartographie. Il n'offre pas davantage d'évaluation de des politiques publiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente. Réaliser une évaluation ou une étude d'impact de ces différents projets serait incontestablement utile mais constitue un objectif qui va bien au-delà des ambitions de ce guide.

Comme nous le verrons, des pratiques en apparence traitant du même objet sont développées par des acteurs différents, dans des contextes différents et répondent à des logiques de fonctionnements différentes. Bien que nous ayons tenté de proposer de regrouper différentes approches et méthodes identifiées, en plusieurs catégories, l'implantation locale des initiatives dans un contexte spécifique, l'appartenance à des secteurs divers, l'inscription dans un champ spécifique de la prévention, ainsi que l'histoire et l'origine particulière de chacun des projets font en sorte qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, de comparer les projets entre eux. Les évaluer, dans une perspective d'efficacité ou d'efficience¹⁹, serait évidemment encore plus difficile; d'autant plus que la notion d'efficience est fortement liée aux finalités qui sous-tendent chacun des projets. Comme la suite du guide le montre, les objectifs et finalités des projets et initiatives varient en effet considérablement.

Sans avoir la prétention d'offrir une étude en bonne et due forme de l'impact des projets, ce guide a néanmoins pour objectif de proposer un 'retour du terrain' sous forme d'une analyse qualitative plus approfondie des pratiques et des relations entre acteurs. Nous espérons que cette analyse qualitative et la réflexion critique qui l'accompagne permettront aux acteurs de terrain de se laisser inspirer par certains exemples de pratiques. Le présent guide identifie un certain nombre de nœuds et de points d'attention et formule une série de conseils et recommandations. En ce sens, il est avant tout un outil et une source d'inspiration offerts aux praticiens.

c. L'identification des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente

L'une des difficultés principales lorsqu'on parle de soutien aux familles de personnes concernées par la radicalisation concerne la définition et la conceptualisation de la famille. Une autre difficulté majeure a trait à l'utilisation des concepts de radicalisation, radicalisation violente et/ou d'extrémisme violent et d'autres notions connexes.

¹⁹ Amy-Jane Gielen (2015) indique à juste titre que ce qui « marche » dépend du contexte précis de l'intervention (nature de l'intervention, cadre institutionnel, type d'acteurs, localité, niveau de risque et groupe cible...) et que selon le contexte, différents mécanismes opérants peuvent produire des effets bénéfiques.

Qu'est-ce qu'une famille?

Sur le plan terminologique, le mot famille est un terme vaste pouvant regrouper toute une série d'acteurs et de relations plus ou moins proches et plus ou moins éloignées. La famille peut couvrir des liens de parenté biologique, liés à l'adoption, à des relations affectives ou sociales. De plus, la conception de la famille dépend du contexte culturel et social dans lequel les acteurs sociaux sont situés. En d'autres termes, les différentes composantes d'une même société n'auront pas toujours la même compréhension de ce qu'est une famille.²⁰ Malgré le fait qu'il n'est pas facile de définir le concept de 'famille'²¹, une certaine définition de ce que nous considérons ici comme des formes pertinentes de soutien ou accompagnement des familles s'avère néanmoins indispensable. Pour cette raison, nous allons donc partir d'une définition de la 'famille'.

Une famille peut être définie comme 'un ménage présentant comme principales caractéristiques de constituer une association d'individus unis par des liens transgénérationnels et d'interdépendance' (Luyten, Van Crombrugge, & Emmerly, 2017, p. 23). Pour pouvoir parler de 'famille' il doit par conséquent y avoir au moins un (grand-)parent et un enfant. Il existe différentes formes de famille, et une même personne peut appartenir à plusieurs familles, simultanément ou de façon consécutive. Les éléments constitutifs d'une famille sont la parentalité²² habituellement combinée au partenariat²³ (Luyten et al., 2017, p. 23).

Qu'est-ce qu'une action de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente ?

Pour délimiter les contours des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente reprises dans le mapping, nous nous sommes laissé guider par cette définition de la famille. La parentalité, par laquelle nous nous référons à la fois aux liens biologiques et sociaux, occupe une place centrale dans cette définition de la famille et du soutien aux familles. Il s'agit d'un point de départ fort judicieux dans le cadre de la cartographie des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente, du fait que les acteurs concernés s'appuient souvent également sur le rôle central que joue la relation entre parents et jeunes radicalisés ou en voie de radicalisation. Mettre l'accent sur la présence d'au moins une génération exclut les (nombreuses) initiatives qui s'adressent uniquement aux jeunes. Toutefois, les initiatives qui ciblent les jeunes et leur réseau familial au sens large, sont par contre bien pertinentes dans le cadre de cette cartographie et de ce guide qui en découle. Cela comprend donc également les initiatives de soutien aux familles qui impliquent la fratrie.

20 Spalek, B (2016). Radicalisation, de-radicalisation and counter-radicalisation in relation to families: Key challenges for research, policy and practices. *Security Journal*, 29(1), 39 - 52.

21 Dans de nombreuses langues il n'y a qu'un seul terme générique pour désigner la famille et il englobe, le ménage, la famille nucléaire ou la cellule familiale, ainsi que la famille élargie.

22 La notion de parentalité renvoie à la 'fonction d'être parent' au sens large. Peuvent y être inclus: la parentalité biologique, adoptive, sociale (familles recomposées, homoparentalité, coparentalité ('à temps partiel'), parentalité d'accueil et parentalité de don ou de substitution (don de sperme, d'ovocytes, gestation pour autrui).

23 La notion de partenariat renvoie à la relation entre les parents, quelle qu'en soit la forme (partenaires mariés ou non, cohabitants ou non, et formant ou non une famille recomposée. La relation entre ex-partenaires ayant des enfants ensemble est également une forme de partenariat. Partenariat et parentalité ne sont pas nécessairement liés.

Cette définition de la famille influence les pratiques que nous considérons comme des pratiques de ‘soutien aux familles’²⁴: des pratiques de soutien à la parentalité, c’est-à-dire un soutien très accessible et à plusieurs niveaux, s’adressant aux (grands-)parents dans le cadre de l’éducation de leurs enfants et adolescents; des pratiques (préventives) de soutien aux familles, c’est-à-dire une offre plus large, visant la promotion du bien-être des familles ayant des enfants ou adolescents (soutien plus large des familles dans leur contexte, tant sur le plan matériel, que sur le plan de divers services, de renforcement du réseau social et familial, de soutien relationnel pour le couple parental, etc., ainsi que des pratiques axées sur les enfants et les jeunes impliquant la participation des parents et/ou de la famille).

Nous avons utilisé la définition reprise plus haut pour dresser les contours du terrain de recherche pour la cartographie des pratiques, mais dans notre approche d’enquête sur le terrain, nous n’avons, à l’inverse, proposé aucune définition préalable. Sur le terrain, nous avons sciemment laissé le concept de famille, ainsi que celui de soutien aux familles, ouverts afin de permettre aux acteurs rencontrés de les définir eux-mêmes. En effet, dans le cadre d’un projet de cartographie comme celui-ci, deux stratégies visant l’identification des familles étaient possibles: l’une objective, basée sur une définition conventionnelle et l’autre subjective, basée sur la compréhension spontanée des acteurs. Compte tenu de l’étroitesse du champ de l’aide aux familles confrontées à la radicalisation, nous avons considéré pertinent de ne pas imposer une définition par le haut mais de laisser le soin aux acteurs de terrain de nous expliquer ce qu’ils définissent eux-mêmes comme relevant d’un soutien aux familles.

d. Vers un vocabulaire commun

Les concepts liés à la prévention de la radicalisation et du terrorisme font l’objet de très nombreux débats dans les milieux académiques. Les acteurs de terrain sont également confrontés à cette diversité des concepts et de leurs usages.

Dans ce contexte marqué par l’hétérogénéité des pratiques et des stratégies des acteurs de terrain, un premier pas en direction d’une convergence des pratiques consiste à favoriser l’utilisation d’un langage commun.

Qu’est-ce que la radicalisation violente ?

Malgré l’utilisation très répandue du terme ‘radicalisation’, il n’existe aucun consensus généralisé sur la définition du terme dans la littérature scientifique. Celle-ci s’accorde globalement sur le fait que la notion de ‘radicalisation’ fait référence à un processus qui amène à ‘vouloir réaliser des changements profonds dans la société, en opposition avec

24 Nous nous sommes laissé inspirer ici par le décret flamand portant sur l’organisation du soutien préventif aux familles du 29/11/2013 (www.huizenvanhetkind.be/hk/img/decreetprevgezinsond.pdf). Côté francophone, les questions liées au soutien à la parentalité, et au soutien aux familles de façon plus large, s’intègrent dans un contexte normatif structuré par de nombreuses législations et réglementations différentes. Ce cadre normatif ne comporte de ce fait aucune définition du terme ‘soutien à la parentalité’ ou à la famille, contrairement au décret flamand précité. L’Office de la Naissance et de l’Enfance (ONE), en collaboration avec la Direction générale de l’aide à la jeunesse et le Délégué général aux droits de l’enfant a toutefois élaboré un ‘référentiel de soutien à la parentalité’ à destination des ‘professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles œuvrant avec des enfants’ (2012).

l'ordre établi' (Dalgaard-Nielsen, 2010). La radicalisation renvoie donc à un 'processus de développement de croyances extrêmes et d'idéologies'.²⁵ La radicalisation, à la différence de l'intégrisme ou du fondamentalisme, ne renvoie pas spécifiquement à la dimension religieuse. Le terme de 'radicalisation violente' s'applique lorsque les idées radicales sont accompagnées d'une volonté de soutenir ou de s'engager directement dans des actes violents. La prévention vise alors à empêcher l'apparition du processus de radicalisation ou à enrayer son développement. Le terme de 'contre-radicalisation' renvoie généralement l'ensemble des mesures de prévention de la radicalisation.²⁶

A côté de la littérature scientifique, il existe également un usage protéiforme de la notion de radicalisation par les acteurs de terrain. Les définitions proposées sur le terrain, implicitement ou explicitement, mettent l'accent tantôt sur la radicalisation violente, tantôt sur le concept plus large de radicalisation, pouvant ou non impliquer la menace et/ou le recours à la violence (Lacroix, 2018; Veldhuis & Staun, 2009). Des conceptions voyant la radicalisation comme un processus linéaire où la violence est la résultante de l'adoption, graduelle ou plus soudaine, d'une idéologie extrême côtoient des modèles explicatifs plus complexes soulignant le caractère non linéaire du processus de radicalisation. Par conséquent, le terme de radicalisation peut recouvrir des réalités très différentes selon les personnes qui l'emploient. C'est pour cela que nous tenons à utiliser le terme d'extrémisme violent ou de radicalisation violente. Il est important de souligner qu'idéologie et action ne sont pas nécessairement liés et que, comme ont tenu à le préciser par exemple les bourgmestres des villes de Malines, Anvers, Vilvorde et Maaseik (Somers, De Wever, Bonte, & Creemers, 2013), la radicalisation n'est pas forcément problématique en soi.

Tout comme pour la définition de la famille et des pratiques de soutien aux familles, aucune définition de la radicalisation (violente) n'a été imposée aux acteurs de terrain rencontrés, chacun a été laissé libre de clarifier à partir de quelle conception de (prévention de) la radicalisation il ou elle travaille. Par ailleurs, nous avons opté dans le cadre de ce guide pour l'utilisation du terme de radicalisation violente plutôt que celui d'extrémisme violent, car celui-ci nous semble mieux faire écho aux termes employés par les acteurs de terrain eux-mêmes.

Comment différencier la radicalisation d'autres phénomènes connexes ?

Il existe un grand nombre d'autres termes associés à la prévention de la radicalisation violente. Le terme de 'déradicalisation' a un champ d'application plus restreint car il suppose qu'il y ait eu radicalisation au préalable.²⁷ Ce terme renvoie à une rupture avec la

25 «... qui remettent en question le statut quo et rejettent le compromis » (Borum, 2011; cité et traduit par Lamghari, 2015)

26 Le champ de la contre-radicalisation est subdivisé en plusieurs typologies de façon différente par différents auteurs. Pour certains, la prévention ne couvre qu'une partie de ces mesures visant à empêcher la radicalisation, à savoir les mesures qui ne concernent que les cas où il n'y a pas encore eu radicalisation. Les mesures de contre-radicalisation qui concernent des cas de radicalisation sont alors qualifiées de 'répression' ou d'intervention' selon le type de mesure. D'autres parlent de 'prévention' primaire, secondaire et tertiaire (voir p. 24) pour couvrir l'ensemble de ces mesures.

27 A noter que certains utilisent le terme de façon plus large, comme synonyme de 'contre-radicalisation' en y englobant des mesures purement préventives.

violence comme mode d'action ainsi qu'une rupture avec l'idéologie qui la fonde. Le terme de 'désengagement' par contre, renvoie à une rupture avec la violence comme mode d'action, sans nécessairement viser une rupture avec l'idéologie qui la fonde (Toutin 2018).

Au cours des dernières années, la radicalisation et sa prévention se sont fortement centrées sur la question du djihadisme, autrement dit, de la radicalisation qui mobilise un référentiel lié à la religion musulmane. Ce guide des pratiques n'a pas considéré ce focus comme un cadre prédéterminant ou comme une nécessité a priori. Ce sont les pratiques, réalités et retours du terrain qui ont contraint à davantage nous focaliser sur cette dimension. Nous avons pu observer que pour certains acteurs la focalisation sur la radicalisation islamiste djihadiste était un choix délibéré de spécialisation mais ce n'est pas le cas de manière générale. D'autres formes de soutien aux familles confrontées à d'autres formes de radicalisation font l'objet de prises en charge par les acteurs de terrain.

Dans la suite de ce guide, nous utilisons les définitions telles qu'elles émergent le plus souvent des acteurs. Pour offrir néanmoins un cadre indicatif aux lecteurs, nous proposons en annexe un glossaire proposant quelques définitions issues de la littérature.

e. La structure du 'Guide des pratiques'

Ce 'Guide des pratiques' est structuré en cinq grandes parties. Après le rappel des objectifs et de la méthode du projet Family Support qui précède, nous établissons d'abord quelques grands constats concernant l'état des dynamiques générales à l'œuvre sur le terrain. Ensuite, nous analysons plus en détail les stratégies et principes de base sur lesquels se fondent les pratiques et projets observés. A partir de là, une démarche d'analyse est esquissée en vue d'identifier quelques points d'attention et faiblesses. Dans la dernière partie, nous formulons une série de recommandations.

Partie 3.

Dynamique générale des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation

a. Introduction

Dans l'ensemble des stratégies visant à combattre la radicalisation pouvant mener à des agissements extrêmes, le rôle positif que peuvent jouer les familles est de plus en plus régulièrement souligné. Les familles constituent l'environnement le plus direct et le plus proche des personnes concernées par la problématique et c'est très souvent aussi le cadre le plus chargé affectivement et émotionnellement. Le *Radicalisation Awareness Network*, le réseau de l'Union européenne en charge de la prévention de la radicalisation, identifie le soutien aux familles comme un des sept domaines d'intervention clés pour une stratégie de prévention (RAN 2017 : 12, 257).

Les familles sont souvent les premières victimes de la radicalisation d'un de leurs membres. Elles jouent dès lors aussi un rôle clé dans la réponse à apporter au phénomène. Si les familles peuvent contribuer à la réussite des programmes et stratégies de prévention ou de sortie des processus de radicalisation et d'adhésion à des idéologies extrêmes, elles peuvent toutefois aussi jouer, consciemment ou inconsciemment, un rôle plus ambivalent.

La famille peut aussi mal évaluer les risques concernant l'un de ses membres ou réagir de manière inadéquate. Dans certains cas isolés, des attitudes et/ou idéologies radicales peuvent faire l'objet d'une adhésion dans l'ensemble d'une unité familiale. La littérature académique s'est donc penchée sur la portée du rôle préventif des familles et sur l'ambiguïté qui est ressentie par certains acteurs de terrain concernant le statut des parents et des familles de manière plus générale. La littérature peine à formuler de manière univoque des conclusions sur le rôle des parents dans le processus de radicalisation et/ou de dé-radicalisation de leurs enfants (Sieckelinck & de Winter, 2015; Sikkens, Sieckelinck, van San, & de Winter, 2017; Sikkens, van San, Sieckelinck, & de Winter, 2018, 2017). La recherche sur les familles de personnes radicalisées coordonnée par Sieckelinck et de Winter montre que les réactions des parents sont variées. Certains peuvent combattre la situation, d'autres l'ignorer, la soumettre à discussion mais parfois aussi la provoquer et/ou l'encourager. Ces résultats ne diminuent en rien l'importance et la légitimité du travail de soutien et d'accompagnement des familles. Au contraire, les auteurs de l'étude précitée recommandent de travailler davantage à aider les familles et les parents à construire des réponses adéquates.

L'enjeu du soutien aux familles ne se limite pas à la prévention de la radicalisation, mais se situe également dans des phases ultérieures. Lorsqu'un individu concerné par la radicalisation franchit un pas supplémentaire, comme s'engager sur un terrain de combat à l'étranger, comme on l'a observé avec les départs de Belgique vers la Syrie et l'Iraq, le rôle des familles peut continuer à s'avérer essentiel. Le désengagement et la gestion du retour de ces personnes appellent au développement d'une approche globale et multidisciplinaire²⁸, qui fait encore largement défaut aujourd'hui.

Améliorer les pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation implique de répondre à une multiplicité de questions complexe en cascade : qu'est-ce qu'une famille ?

28 Appelée 'Multi-agency approach' dans la littérature anglophone, cette notion fait référence à une collaboration interdisciplinaire impliquant la justice, le secteur social et le ou les client(s).

Qui en est membre et quelle en est son étendue ? Quelles formes de pensées ou d'agissements extrêmes faut-il prévenir ? En d'autres mots, comment circonscrire et distinguer la radicalisation, la radicalisation violente et le terrorisme ? Qu'est-ce qu'une action de soutien aux familles ? Quelles en sont ses modalités, son approche, ses finalités, son cadre d'intervention ?

Même si nous ne prétendons pas offrir une réponse clé en main à toutes ces questions, nous avons proposé des éléments de réflexion dans le mapping²⁹. Notre objectif ici sera plutôt d'essayer de voir comment les acteurs de terrain répondent à ces questions. Cette partie du guide aura donc pour but de dresser une série de constats au sujet des pratiques et projets de soutien aux familles expérimentées en Belgique. Il s'agit d'une synthèse des leçons tirées des pratiques observées lors de l'établissement de la cartographie.

b. Un domaine d'action relativement neuf

Les pratiques de terrain qui relèvent du soutien aux familles confrontées à la radicalisation constituent un domaine d'action relativement neuf. C'est aussi un espace dynamique, en mouvement permanent et qui évolue rapidement. Il se situe à l'intersection de plusieurs secteurs d'activité qui fonctionnent selon des principes de base assez différents. La problématique est prise en charge tant par des acteurs spécialisés développant des méthodes spécifiques que par des acteurs généralistes (développant des méthodes spécifiques ou non). Dans le cadre du mapping des pratiques, des professionnels de l'accompagnement des familles ou de l'aide à la jeunesse³⁰ côtoient par exemple les fonctionnaires de prévention des villes et communes - fonction très hétérogène, dont le contenu a tendance à varier fortement d'un lieu à un autre. Certains projets sont également nés de l'initiative de citoyens concernés, parfois eux-mêmes parents ayant été confrontés à la radicalisation violente au sein de leur famille.

Pour les uns, se spécialiser dans la problématique particulière de la radicalisation a été un défi nouveau; pour les autres, la nouveauté se situait plutôt dans le fait de se tourner vers la prise en charge de familles confrontées à la radicalisation violente. Quoi qu'il en soit, tous sont passés, ou passent parfois encore, par une phase d'expérimentation, de recherche ou de mise au point de méthodologies adaptées aux défis de la radicalisation tel qu'il s'est présenté à eux.

Les acteurs, les conditions d'émergence des projets et les moyens affectés au soutien aux familles sont variés. Dans certains cas, ce sont les pouvoirs publics ou des organismes qui en dépendent qui ont pris l'initiative. Dans d'autres, ce sont des associations privées qui ont investi ce nouvel espace pour tenter de répondre aux besoins. Dans certains cas, ce sont des moyens propres qui ont été mobilisés pour parer à l'urgence. Dans d'autres, ce sont des moyens publics qui ont permis de construire une intervention. Dans certains cas, le travail avec les bénéficiaires a pu bénéficier de relations préexistantes avec les familles concernées ou avec des groupes-cibles vulnérables. C'est notamment le cas des associations qui disposaient d'une expertise dans le domaine des relations interculturelles.

—
29 Voir Cartographie pages 5 à 8.

30 Ce qu'on appelle 'integrale jeugdhulp' en Flandre.

Cela constitue incontestablement un atout important pour l'établissement d'une relation de confiance. Dans d'autres cas, la construction de l'approche avec les familles-cibles a été initiée à la demande de pouvoirs publics (locaux ou de niveau supérieur) ou s'est faite en réponse à un appel à projets.

c. Un paysage hétérogène au niveau des initiatives et des acteurs

L'exercice de cartographie réalisé préalablement a permis de mesurer le caractère hétérogène des initiatives et des acteurs, notamment au niveau du degré de spécialisation des projets et au niveau de la professionnalisation des acteurs. Le soutien aux familles est souvent apparu comme une pratique d'aide sociale non-codifiée résultant des demandes et exigences du terrain. Pour un certain nombre d'acteurs associatifs locaux de taille modeste, la prise en charge des familles se fait souvent sur la base d'une demande particulière et ponctuelle. De manière un peu fortuite, les travailleurs sociaux et les bénévoles s'efforcent alors de tenter de venir en aide au mieux envers les personnes dans le besoin. C'est donc souvent une forme de dévouement volontaire, un travail qu'on fait « en plus » du reste de ses engagements bénévoles ou professionnels. Pour ces organismes, il est alors difficile de trouver un financement qui soulage les heures passées dans cette nouvelle forme de soutien.

L'aide aux familles peut en rester à ce stade de développement mais elle va le plus souvent se spécialiser, se codifier et se professionnaliser. La professionnalisation se réalise à la fois empiriquement, au gré des cas rencontrés et traités, mais elle va aussi de pair avec la formation. Si les formations auxquelles participent les travailleurs sociaux doivent leur permettre de se confronter à de nouveaux savoirs et d'échanger avec leurs collègues sur leurs pratiques, la professionnalisation se développe également grâce aux expérimentations, à l'évaluation, aux réévaluations et au recalibrage des méthodes testées.

Nombreux sont les organismes privés qui cherchent à développer leur savoir-faire en répondant à des appels à projets leur permettant d'obtenir des subventions spécifiques. Dans ce nouveau champ de la radicalisation, il est important de prendre en compte ces petites structures locales, souvent plus proches de la population, mais ayant parfois des difficultés à se professionnaliser. L'obtention de subsides ne permet pas toujours d'assurer la création de postes de travail spécifiques pour les travailleurs sociaux qui permettraient d'assurer une transition vers la professionnalisation.

En résumé, certaines initiatives émanent directement des villes et communes, généralement via leurs fonctionnaires de prévention, d'autres émanent de divers acteurs institutionnels appartenant à des secteurs d'activité différents. Enfin, certaines initiatives émanent d'associations privées, recevant ou non des subsides de pouvoirs publics. Les porteurs de projets appartiennent donc à plusieurs secteurs, dont notamment le secteur psycho-médico-social, le secteur de l'aide à la jeunesse, le secteur de l'enfance et de la jeunesse, et le soutien aux familles et à la parentalité, ou encore le secteur socio-culturel.

d. Dynamiques régionales des pratiques (Flandre, Wallonie, Bruxelles)

La cartographie fait apparaître l'existence d'une dynamique régionale des pratiques. Les pratiques et projets de soutien aux familles doivent donc être analysés en fonction de ces spécificités régionales. Celles-ci sont en première instance le reflet du fait que Bruxelles et la Flandre ont été, au cours des dernières années, plus directement confrontées que la Wallonie à des cas de radicalisation de jeunes menant à la violence et au départ vers des zones de combat à l'étranger. La structure fédérale de l'Etat et l'autonomie des communautés et régions en matière d'aide aux personnes, de prévention et de sécurité constituent le deuxième grand déterminant de cette dynamique de différenciation régionale. En particulier, la structuration différente des domaines de politiques publiques et la territorialisation du secteur social différencient le paysage institutionnel en Flandre, Wallonie et à Bruxelles.

En Flandre, un plan d'action définit le rôle des différentes instances dans la prévention de la radicalisation violente. Celui-ci englobe notamment des acteurs du secteur du bien-être et de l'aide à la jeunesse. Le soutien aux familles constitue un point d'attention spécifique dans le cadre de ce plan.³¹

D'une manière générale, il y a proportionnellement plus d'organisations en Flandre qui formulent une offre spécifique de soutien et d'accompagnement des familles. Elle se présente souvent comme un complément à une offre plus globale. Elle est d'ailleurs portée le plus souvent par des acteurs ayant une expérience et expertise préalable dans l'accompagnement des familles de manière générale (soutien à la parentalité et/ou accompagnement du contexte familial dans le cadre de l'aide intégrale à la jeunesse). Cette expertise préalable concernant des problématiques autres que la radicalisation violente a le plus souvent nécessité une formation des travailleurs pour surmonter les réticences ou hésitations initiales de certains d'entre eux et leur permettre de mettre leurs compétences préexistantes en œuvre dans ce nouveau contexte.

Le monde associatif semble aussi jouer un rôle plus important en Flandre qu'en Wallonie. Cela est à mettre en lien avec le paysage institutionnel mentionné précédemment, structuré davantage depuis le haut vers le bas selon des décrets spécifiques organisant par exemple le secteur de l'aide intégrale à la jeunesse ou celui du soutien à la parentalité, et leur financement. Une offre de service qui serait née d'un besoin (urgent) ressenti localement peut parfois être intégré dans une structure existante et être pérennisé de la sorte. Les projets portés exclusivement par des associations privées hors de ces structures

³¹ L'action 13 du plan prévoit l'implication et le soutien aux parents, à la famille et aux connaissances et mentionne entre autres le soutien aux groupes de personnes qui traversent les mêmes épreuves, intégré dans les Maisons de l'Enfant, et l'appui d'un service d'assistance, disponible par téléphone et sur internet, pour les questions d'éducation que les parents, la famille, les amis et connaissances se posent en cas de radicalisation (la Opvoedingslijn). En ce qui concerne le soutien aux parents, un rôle central est en outre dévolu à Kind & Gezin, entre autres par le biais des Maisons de l'Enfant, et à l'ensemble de l'Aide à la jeunesse (centres d'aide sociale générale, centres d'encadrement des élèves et de bien-être des jeunes), dans le cadre, certes, des moyens réguliers.

subventionnées sont le plus souvent dépendants de moyens financiers propres ou d'appels à projets spécifiques et peuvent par conséquent avoir un avenir plus incertain.

Les villes et communes flamandes jouent souvent un rôle de régie et travaillent en partenariat avec d'autres acteurs locaux pour la construction d'une offre locale qui peut répondre aux besoins des parents et des membres des familles. Par conséquent, le rôle des fonctionnaires de prévention dans les villes et communes flamandes consiste souvent à 'activer' localement une offre de service, plus ou moins spécialisée, qui est préexistante et structurée selon les compétences décrétales qui régulent le ou les secteur(s) concerné(s), parfois sur bases des moyens financiers dits 'réguliers', parfois en débloquent des fonds 'exceptionnels'. Il n'est pas rare non plus dans ce cadre que des partenariats soient noués avec des « acteurs non traditionnels », comme les associations culturelles ou leaders religieux par exemple, qui opèrent comme agents de proximité, en vue de toucher le groupe-cible des familles. Le financement de tels acteurs 'non traditionnels', et en particulier celui des associations de parents, reste toutefois un sujet sensible.

Dans l'espace francophone, la plupart des projets identifiés sont portés par des organismes publics. Les associations représentent un tiers des structures identifiées. Parmi les projets des communes en Wallonie, un certain nombre de projets sont soutenus via la ligne de subventionnement « *Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme* ». Toutefois, on constate à l'analyse qu'ils concernent parfois la radicalisation de manière très indirecte et se focalisent en réalité sur une prévention au sens large.

En ce qui concerne les associations volontaires, elles sont peu représentées proportionnellement aux autres structures publiques ou parapubliques. Certaines associations³² se sont lancées dans des projets d'accompagnement spécifiques des familles touchées par la radicalisation après avoir été actives dans l'accompagnement aux familles de manière générale, c'est à dire dans des contextes autres que celui de la radicalisation.

32 Voir par exemple l'association Egregoros, Cartographie pages 56-57

Partie 4.

Stratégies et principes de base de l'intervention en faveur des familles

a. Introduction

Cette section du guide analyse les différentes approches rencontrées sur le terrain. Elle propose de les catégoriser et de les classer en différentes dimensions. Nous décrivons entre autres la problématique de l'accessibilité et des territoires pertinents de l'intervention. Ensuite, nous abordons la logique des niveaux de prévention à l'intérieur desquels les projets de soutien aux familles fonctionnent. Les pratiques sont aussi distinguées selon les types d'accompagnement proposés: individuel ou de groupe. Nous essayons ensuite d'identifier quelques-unes des finalités sous-jacentes des pratiques.

b. Territoires pertinents de l'intervention : une primauté de l'échelle locale

La plupart des structures identifiées, tant en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles, agissent à l'échelle locale. C'est la commune qui est le plus souvent prise comme territoire pertinent de l'intervention. Plusieurs intervenants rapportent être en mesure de prendre en charge des familles au-delà de leur territoire lorsqu'aucune structure équivalente n'est capable de le faire. Les interventions au-delà des communes relèvent principalement d'organismes mis en place par les pouvoirs publics régionaux et communautaires comme le CAPREV et le CREA³³ en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui sont aujourd'hui en train de s'imposer comme une référence incontournable, selon nos observations sur le terrain.

Le **CAPREV** (Fédération Wallonie-Bruxelles) offre une écoute professionnelle et un accompagnement pluridisciplinaire personnalisé à toute personne indirectement concernée par le radicalisme ou l'extrémisme violent (dont les familles, les proches et les professionnels) ainsi qu'aux personnes directement concernées, engagées dans un processus de radicalisation violente, en voie de l'être ou d'en sortir. La prise en charge est personnalisée et vise l'insertion sociale et le soutien au désengagement. Ce type de suivi peut être mis en œuvre sur base volontaire ou dans le cadre d'une condition spécifique d'un mandat judiciaire.

Pour en savoir plus : <https://extremismes-violents.cfwb.be/>

Cette représentation plus forte du local peut être comprise comme étant le reflet d'un phénomène local, lui aussi.³⁴ Il apparaît plus pertinent pour les porteurs de projets de répondre au phénomène de soutien aux familles confrontées à la radicalisation en ciblant leur localité plutôt qu'en élargissant leur champ d'action dans une zone dont elles ne connaissent pas la population. Cela leur permet de tisser des liens de confiance avec les habitants, mais aussi avec d'autres associations pour échanger des informations, des bonnes pratiques, mais aussi pour mettre en place des projets communs. Cette manière de fonctionner est d'autant plus pertinente pour l'accompagnement des familles.

33 CAPREV: Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents. CREA: Centre d'Aide Centre de Ressources et d'appui. Voir le site internet : <https://extremismes-violents.cfwb.be/>.

34 'All radicalisation is local' selon Rik Coolsaet (2016).

La prévention de la radicalisation et le soutien aux familles confrontées à ce phénomène concerne l'ensemble des territoires. Pour des raisons liées à la mobilisation de certains groupes, comme Sharia4Belgium sur l'axe Bruxelles-Malines-Anvers par exemple, certaines localités peuvent être plus concernées que d'autres. Il n'est guère étonnant de constater que c'est dans les grandes villes que les projets et pratiques sont les plus développés. Les pouvoirs publics dans des communes de plus petite taille sont souvent fort peu équipés pour offrir des réponses préventives adaptées. Elles sont parfois néanmoins très conscientes de la nature diffuse du risque de radicalisation violente. Dans un certain nombre de cas observés à la faveur du mapping, on observe une tendance à intégrer le souci de prévention de la radicalisation dans le cadre d'une politique plus générale de cohésion sociale.

Le **projet R** est développé par l'asbl **Cocon-Vilvorde**. Il comprend d'une part d'une offre spécialisée d'accompagnement des familles et/ou des jeunes et d'autre part d'un modèle local de collaboration centré sur l'accompagnement des familles et des jeunes. Initialement, le travail avec les familles était limité à la commune de Vilvorde. En 2017 la zone de travail a été élargie à (Bruxelles-)Hal-Vilvorde. L'objectif est notamment de développer un fonctionnement interdisciplinaire synergétique entre les partenaires professionnels dans la zone de Vilvorde au départ d'une approche harmonisée et dynamique de la radicalisation. Il s'agit également de développer des connaissances sur les thèmes liés à la radicalisation, les familles et les jeunes à risque et de partager l'expertise avec d'autres acteurs de l'aide.

Pour en savoir plus : www.cocon-vilvorde.be

c. Niveaux de prévention : une prépondérance de la prévention primaire

De nombreux acteurs dans le domaine de la prévention de la radicalisation font usage d'une typologie de la prévention³⁵ qui distingue la prévention primaire (ou générale), s'adressant à la population en général, de formes de prévention plus ciblées. La prévention secondaire (ou ciblée) s'adresse à des individus ou groupes considérés comme vulnérables ou 'à risque', tandis que la prévention tertiaire (ou curative) concerne des individus déjà radicalisés ou en voie de radicalisation. Ces formes de prévention correspondent à une gradation sur l'échelle du risque.³⁶

Toutes les pratiques tirées du mapping ne sont pas (explicitement) placées sous le dénominateur de la prévention de la radicalisation. Plus important encore, les initiatives répertoriées ne relèvent pas forcément d'actions de prévention au sens strict, étant donnée qu'elles répondent à des logiques différentes de celle de la prévention. C'est-à-dire que leur raison d'être n'est pas forcément et/ou pas exclusivement dictée par l'objectif de

35 Voir par exemple le Centre de Prévention de la Radicalisation menant à la violence de Montréal : <https://inforadical.org>. Le SPF Intérieur s'appuie sur la même typologie dans son « Guide des initiatives et outils locaux à destination des acteurs de terrain » (SPF Intérieur 2018).

36 Lorsque nous considérons la prévention comme un continuum, nous trouvons, préalablement à la prévention (primaire), des lignes politiques générales, axées sur la prévention, et nous retrouvons les approches curatives à l'autre extrémité. Goris, Parrain, Burssens, D., Melis, B., & Vettenburg, N. (2008). Prévention générale, WELZIJNS-GIDS (MECHELEN), (69), 109-126.

prévenir et/ou empêcher la radicalisation. Cela ne diminue toutefois en rien les effets préventifs que ces initiatives peuvent avoir sur la problématique de la radicalisation. Cependant, la classification des types de prévention applicables à la radicalisation peut être en grande partie étendue à ces pratiques.

La prévention primaire « cherche à cibler, en amont, les causes et les facteurs généraux (individuels, interpersonnels, communautaires, sociétaux, sociaux) qui pourraient être à la source de dynamiques de radicalisation menant à la violence, qu'elle qu'en soit la forme » (SPF Intérieur 2018, p.10). Dans le contexte de la cartographie des pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation, la prévention primaire peut couvrir de larges réalités qui sont spécifiques au contexte de chaque institution et de leur public cible. Elle se concrétise parfois sous forme de sensibilisation à la multiculturalité ou à la cohésion sociale à l'égard du grand public, incluant donc les familles. Les représentations théâtrales sur le thème de la radicalisation sont par exemple également fortement mobilisées (les représentations au sujet de la radicalisation du Forumtheater par exemple), ainsi que les projets proposant la création et diffusion de vidéos de sensibilisation, conscientisation et/ou d'information (les capsules vidéos « Rien à faire, rien à perdre » par exemple).

Ces réalités traduisent et reflètent le degré d'acuité des besoins qui existent sur le terrain. En effet, au moment où un opérateur se positionne sur une ligne de subventionnement liée à la prévention de la radicalisation, il n'est pas nécessairement confronté à des demandes existantes de prise en charge d'individus ou de familles. Nous remarquons qu'en Wallonie, de nombreux opérateurs travaillent à créer un contexte préventif sans disposer toutefois d'expérience avérée avec des personnes directement concernées ou des familles.

La prévention primaire peut, comme on le voit, prendre la forme d'une aide qui n'est pas directement ciblée sur la radicalisation, mais dont les effets peuvent aider à empêcher une radicalisation. Certains organismes ont fait le choix, souvent à la demande de leur public, de mettre en place des ateliers de discussion ou de formation autour d'un thème précis. Cela renvoie à la prise en compte du processus de radicalisation comme le reflet d'un dérèglement du système. Ainsi, on n'agit pas seulement sur les symptômes qui nous apparaissent les plus évidents, mais aussi sur des points d'attention plus spécifiques qui permettent de mieux gérer la relation avec le jeune. Par exemple, ce peut être des groupes de discussion sur la façon de communiquer avec un jeune adolescent ou encore des cours d'informatique pour apprendre à utiliser les outils que le jeune utilise lui-aussi. Ainsi, les proches pourront mieux aborder la relation avec le jeune et réagir de manière plus efficace lorsqu'ils rencontreront des difficultés. Renforcer la résilience est également un exemple pertinent de prévention primaire.

Le projet **Bounce** développé par l'asbl Arktos, s'inscrit dans la logique de la prévention primaire orientée vers un large public. L'objectif est d'offrir un environnement prometteur pour tous, de connecter les gens, de renforcer les forces et la résilience des enfants et des jeunes, de sensibiliser et renforcer les parents et les travailleurs de première ligne. Le public-cible est composé de tous les enfants et les jeunes de 6 à 25 ans (individuellement ou par l'intermédiaire d'organisations, d'écoles, de communautés, etc.), les parents, les travailleurs de première ligne et les réseaux, toute personne travaillant avec les jeunes. Le projet propose plusieurs outils à combiner lors d'ateliers de formation. Bounceyoung s'adresse aux jeunes et Bouncealong s'adresse en particulier aux parents et à l'entourage plus large des jeunes ayant participé aux programmes afin de les conscientiser et ainsi de multiplier les effets de l'atelier pour les jeunes.

Pour en savoir plus : www.bounce-resilience-tools.eu/fr

Le choix de poser la problématique de la radicalisation comme étant une problématique systémique ayant des effets sur plusieurs aspects de la vie quotidienne, permet d'appréhender la prévention, et surtout la prévention primaire, sans parler de radicalisme tout en renforçant le rôle des parents et leurs possibilités d'agir si une situation de radicalisation devait se présenter à eux à l'avenir.

En ce qui concerne la prévention secondaire et tertiaire, elle est beaucoup plus ciblée autour de la problématique de la radicalisation.

La prévention secondaire « vise à réduire les vulnérabilités et les facteurs de risque dans les groupes ou les milieux identifiés comme étant 'à risque', davantage susceptibles de représenter des terrains potentiels de radicalisation. Elle encourage les actions, les situations et les contextes susceptibles de soutenir favorablement les individus fragilisés. » (SPF Intérieur 2018 p.12).

Des initiatives ciblant les jeunes dans leur ensemble, considérés comme formant une population 'à risque', et par extension leurs familles et/ou parents, pourraient être considérées comme relevant de la prévention secondaire. Dans ce cas comme dans d'autres, la distinction avec la prévention primaire n'est toutefois pas toujours facile à faire, car la détermination du caractère 'à risque' de certaines familles s'avère varier selon les acteurs. L'offre de soutien psycho-éducatif s'adressant à des familles fragilisées, peut également être vue comme relevant de la prévention secondaire. Toutefois, des initiatives générales de soutien à la parentalité telle que la 'opvoedingslijn' se veulent généralement être accessibles à tous quelles que soient les questions ou la situation des parents et regroupent en quelque sorte à la fois de la prévention primaire et secondaire, voire, le cas échéant, également tertiaire.

A Charleroi, la ville a mis en place un service « **Ecoute Info Radicalisme** » qui couvre la prévention secondaire et tertiaire. Le premier objectif est l'écoute des proches (familles, etc.) des jeunes en voie de radicalisation et des jeunes eux-mêmes.

Pour plus d'infos : www.charleroi.be/info-ecoute-radicalisme

La prévention tertiaire, enfin, « cherche à favoriser chez l'individu un désengagement de la violence et de l'extrémisme, ou une distanciation par rapport à l'adhésion à un discours ou à des croyances extrémistes » (SPF intérieur 2018, p. 14). La prise en charge d'individus en situation de radicalisation, sous forme de suivi psycho-social et de support familial, relève de la prévention tertiaire. Les services offrant un accompagnement psycho-social ne distinguent pas forcément leur approche selon qu'il s'agisse d'une famille confrontée à une situation de radicalisation ou confrontée à une autre situation qui la fragilise.

En ce qui concerne les initiatives s'adressant aux familles, la distinction entre prévention primaire, secondaire et tertiaire n'est pas toujours facile à opérationnaliser. De plus, le signalement d'une situation inquiétante impliquant une suspicion de radicalisation (potentielle) fait parfois état d'autres dynamiques, personnelles, interpersonnelles et/ou familiales, sociales, voire sociétales, compliquant encore les choses. Des dynamiques pubérales, des difficultés ou tensions familiales sans lien avec la radicalisation, ou encore des tensions sociétales autour de la présence du religieux, de l'islam en particulier, peuvent par exemple tous jouer un rôle. Toujours est-il que le mapping a permis d'identifier qu'il existe très peu de projets offrant un accompagnement (spécialisé) à des familles dont l'un des membres est en situation ou en voie de radicalisation (violente).

La logique des niveaux de prévention reste une référence pour de nombreux acteurs de terrain. Mais il s'avère parfois plus pertinent de classifier les projets en fonction d'autres critères, comme leurs finalités par exemple, ou encore le fait de travailler en groupe sinon de proposer plutôt une prise en charge individuelle.

Le **service de prévention de la commune de Molenbeek** aborde les trois niveaux de prévention. La méthode est celle du cas par cas. Le service s'adapte en fonction des dossiers. Il existe une possibilité de prise en charge directe ou en collaboration avec d'autres associations.

Lors de l'accompagnement direct, l'objectif est de redonner une place à la famille dans la vie du jeune et lui donner les ressources pour qu'il puisse s'émanciper dans la société.

Plus d'infos : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr>

d. Approche de groupe ou prise en charge individuelle

Dans tous les projets et initiatives reprises dans la cartographie, les parents et/ou familles appartiennent, de façon directe ou indirecte, au(x) group(s) cible(s) visé(s). Dans la pratique, certains projets organisent l'accueil des jeunes concernés par la radicalisation dans le cadre de suivis individualisés ou d'activités de groupe.

Plusieurs structures identifiées organisent des actions plus larges qui n'ont pas directement trait aux familles, mais qui visent plutôt la prévention primaire en organisant des actions générales de sensibilisation, de formations, etc. Ces actions grand public ne sont pas sans utilité. Premièrement, elles permettent de toucher, par cercles concentriques,

les jeunes, leurs familles, leurs proches, les travailleurs sociaux, les enseignants³⁷, etc. Deuxièmement, elles sont parfois l'élément déclencheur pour la mise en place d'actions spécifiques de suivi au profit des familles. C'est parfois lors de ces activités que des pères, des mères ou des proches, viennent confier leurs inquiétudes concernant un de leurs proches.

Les structures organisant des activités entre familles ou proches peuvent parfois se résumer à des groupes de paroles et des activités d'échanges de bonnes pratiques. Pour la plupart de ces structures, la prise en charge du phénomène est assez récente (1, 2 ou 3 ans en général) et laisse apparaître un certain nombre de questionnements et de doutes quant à la méthode à employer pour le suivi des familles.

Certains projets s'adressent principalement aux parents ou à la famille en tant que groupe cible, tandis que d'autres ont pour point de départ les jeunes, tout en travaillant avec leurs familles en tant qu'élément primordial de leur contexte. Cela se fait parfois via des accompagnements en duo, au sein desquels tant le jeune que les parents bénéficient d'un trajet d'accompagnement. De Touter et Cocon Vilvoorde proposent par exemple de tels trajets d'accompagnement en 'duo'. Dans d'autres cas, il y a des activités à destination des deux groupes cibles, conjointement, ou des activités distinctes, qui se complètent mutuellement. Plusieurs organisations proposent une offre qui recourt à différentes méthodes de travail.

L'asbl **De Touter** propose d'une part des rencontres parents-familles pour les familles touchées par la radicalisation (projet Hoedsaam), et d'autre part un accompagnement individuel très intensif en duo en cas de radicalisation par un conseiller de jeunesse et un conseiller familial.

Diverses méthodes, dont celles de la Nouvelle Autorité et de la Résistance Non-Violente, sont utilisées par les accompagnateurs, tant dans le travail en groupe que dans les trajectoires individuelles de coaching. L'équipe de De Touter s'appuie sur des années d'expérience dans le domaine du travail orienté vers le pouvoir, de l'assistance super diverse et interculturelle.

Pour plus d'informations : www.detouter.be

La plupart du temps l'approche de groupe concerne plutôt des activités de prévention générale. L'accompagnement, l'aide ou le support parental plus spécialisé tend à prendre une forme plus individualisée, à l'exception des groupes de paroles pour parents de personnes radicalisées. Il n'existe actuellement qu'un nombre très limité de projets pouvant offrir un accompagnement spécialisé et intensif aux parents de jeunes radicalisés (ou en voie de radicalisation), ce que l'on peut comprendre par un accompagnement familial (plus ou moins intensif). De plus, ces initiatives n'ont actuellement qu'une portée géographique limitée. En revanche, l'offre de groupe, axée sur les parents ou les membres de la famille, est plus grande et moins spécifique à un lieu, mais elle est de

—
³⁷ Ces derniers sont souvent considérés comme ayant un rôle clé à jouer car ils sont en contact avec les jeunes de manière quotidienne.

nature généralement assez préventive, bien qu'il puisse s'agir également d'une offre complémentaire à un accompagnement familial en cours. Un certain nombre d'organisations travaillent avec plusieurs méthodologies. Outre leurs activités avec les parents, plusieurs acteurs s'investissent également dans le partage de leur expertise avec d'autres organisations, travailleurs sociaux et acteurs de terrain. Il existe actuellement une offre importante de formations sur le thème de la radicalisation et du travail auprès des familles, à destination des professionnels du secteur. La question est de savoir dans quelle mesure cette offre de formations destinées aux acteurs de première ligne est réellement bénéfique pour les parents et familles.

e. Finalités des initiatives : une grande variété de logiques

Les opérateurs du soutien aux familles travaillent avec des finalités variées. Le cadre de leur action permet de le comprendre. Lorsque l'intervention se fait dans le cadre d'un "mandat" dérivé de la mise en œuvre d'une politique plus globale (bien-être, aide à la jeunesse, etc), les objectifs de la prévention de la radicalisation et de soutien aux familles vont être déterminés par ce cadrage initial. Cela peut également conduire à focaliser sur des finalités qui peuvent être centrées sur le bien-être des personnes ou sur la préservation de la sécurité de la société dans son ensemble.

A Bruxelles, l'association **SAVE Belgium** met l'accent sur la parentalité. Un Atelier de Parentalité est conçu pour donner aux mères la confiance et les compétences nécessaires pour protéger efficacement leurs enfants contre la radicalisation.

Lors des modules, les animateurs travaillent avec les mères autour de différentes thématiques telles que : la communication intrafamiliale, la place du père, le rôle de la mère etc. Le but est un échange de bonnes pratiques entre mères et la création d'un réseau de soutien intra et extra-familiale

Plus d'infos : www.savebelgium.org

Ces finalités ne sont pas toujours rendues explicites. En d'autres mots, la 'théorie du changement' (Lub, 2013) sous-jacente qui guide l'intervention n'est pas toujours claire. Les projets peuvent se focaliser sur le contexte de vie des jeunes et viser, par exemple, à accroître leur résilience. L'idée sous-jacente est que cela contribue notamment à les prémunir contre des facteurs et influences diverses pouvant mener à la radicalisation. Dans une logique similaire, des activités générales de soutien psycho-éducatif et/ou de coaching parental s'appuient sur la prémisse qu'accompagner et renforcer des parents dans leur rôle parental permet de renforcer des facteurs de protection et contribue à prémunir les familles de risques tels que celui de la radicalisation (violente).

De Opvoedingslijn est une ligne d'assistance téléphonique qui fournit un soutien parental aux parents et aux éducateurs de façon anonyme par téléphone ou par courriel. Dans le cadre du plan d'action pour la prévention de la radicalisation et de la polarisation du gouvernement flamand, il est prévu que ce service d'assistance téléphonique soit le premier point de contact pour les parents en relation avec la radicalisation, à partir du rôle préventif du soutien parental général. L'équipe examine comment les parents, les éducateurs et les autres membres de la famille, les conseillers confidentiels, mais aussi les travailleurs sociaux, peuvent être orientés de manière ciblée.

Des moments d'information pour les parents ont également été organisés à plusieurs reprises, en coopération avec des organisations et/ou des responsables de la prévention, l'accent étant également mis sur la coopération avec des acteurs « non classiques », tels que des organisations autonomes.

L'objectif est de mieux atteindre les parents, de les sensibiliser aux signes possibles de radicalisation et de les familiariser avec l'offre de soutien parentale existante.

Des initiatives peuvent aussi viser une prévention plus générale et chercher, par exemple, à lutter contre la polarisation en améliorant le bien-être collectif et la cohésion sociale et ainsi contribuer à enrayer les effets de causes et facteurs généraux divers pouvant être à la source de dynamiques de radicalisation. Ces exemples variés révèlent qu'il existe des perspectives multiples sur ce qu'est le "problème" à résoudre et sur le "comment" il convient de le résoudre.

A Verviers, le **SAFER (Service d'Accompagnement des Familles et de l'Entourage en matière de Radicalisme)** a été créé en 2015. Il s'agit d'un point de contact destiné à écouter et à accompagner toute personne inquiète ou en questionnement, concernée directement ou indirectement par le phénomène du « radicalisme ». Une attention particulière est accordée à l'éducation aux médias. Le SAFER a récemment lancé un outil pédagogique en ligne destiné à mieux armer les jeunes contre les théories du complot.

Pour en savoir plus : www.saferverviers.be

f. Méthodologies des pratiques : une grande variété d'approches

La variété des méthodologies est au moins aussi importante que celle des finalités et elle en est en quelque sorte la résultante. D'un côté, cette variété de l'offre peut être mise en lien avec les besoins différents dont pourraient faire état des familles en lien avec la problématique de la radicalisation. Des parents peuvent par exemple être en demande d'informations générales, ou avoir des questions plus précises, selon la situation à laquelle ils sont confrontés, pouvant aller d'une simple inquiétude suite à l'actualité du moment, à une situation préoccupante concernant des possibles signes de radicalisation chez un de leurs enfants, jusqu'au difficultés liées au départ effectif d'un enfant. Dans ce cas, leurs questions et besoins peuvent également être de différentes natures,

incluant des questions d'ordre pratique, et/ou juridique, des questions religieuses, éducationnelles, psychologiques...

Le projet de prévention de la radicalisation violente de **la commune d'Anderlecht** met l'accent au niveau des finalités sur le soutien à la parentalité des mères par le biais de leur accompagnement individuel et familial. L'attention est portée sur les facteurs de vulnérabilité (épisodes de vie difficiles, un sentiment de malaise identitaire, un faible sens critique) et sur les facteurs de protection (un environnement relationnel stable, un sens critique et de la réflexivité, un sentiment fort d'intégration sociale,...). Au niveau collectif, la méthode consiste à favoriser la prise de parole, l'entraide et la transmission de conseils entre les mères dans le cadre d'ateliers se déroulant sur 10 séances. Au niveau individuel, il s'agit d'interventions psycho-sociales.

Du côté de l'offre de service et d'aide à laquelle pourraient faire appel des familles face (au risque de) la radicalisation, différents types d'intervention peuvent être identifiés: des actions de sensibilisation, des représentations théâtrales et des campagnes vidéo, des séances d'information, des lignes téléphoniques et /ou des services d'information ou d'aide via chat ou e-mail, des services de soutien psycho-éducatif tels que des ateliers d'éducation et/ou du coaching parental, parfois en support et/ou en complément d'activités de soutien à la résilience et/ou la construction identitaire des jeunes, des groupes de parole, organisé dans certain cas par des associations de parents concernés eux-mêmes par la radicalisation d'un enfant, des services de soutien psycho-social individualisé, voire d'accompagnement thérapeutique.

A côté de cette offre de service s'adressant directement aux parents, la cartographie reprend également des projets en lien avec la coordination de l'offre au niveau local ou avec le développement d'une chaîne d'intervention, ainsi que la création et diffusion d'outils pédagogiques et/ou de vidéos. De même, des formations s'adressant aux intervenants sociaux de première ligne dans le but de renforcer l'aide aux familles ont également été reprises dans la cartographie lorsqu'il s'agit de partager une expertise développée par la pratique. Ces formations pour les acteurs de première ligne sont alors mentionnées en complément d'une offre s'adressant aux familles (voir De Touter par exemple).

Les méthodes de travail adoptées sont évidemment fonction du type de service proposé. Il n'est pas possible dans ce guide de couvrir en détail les approches de l'ensemble des initiatives. Il semble utile de s'attarder plus particulièrement sur un certain nombre d'éléments méthodologiques centraux caractérisant les initiatives d'accompagnement psycho-social des familles, quelle qu'en soit le degré de spécialisation.

La méthodologie du soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente est encore souvent un champ d'expérimentation et de questionnements. Un certain nombre d'opérateurs confessent travailler au 'cas par cas', en suivant une ligne directrice assez souple: écouter, rassurer, dresser le tableau complet de la personne et de son environnement, renforcer le lien familial. Les structures les plus expérimentées mettent en place

des méthodes basées sur l'offre d'un lieu d'écoute et la possibilité d'un accompagnement individuel en cas de demande.

Lors de la prise en charge d'une personne ou d'une famille, plusieurs éléments sont à prendre en compte pour offrir un soutien optimal : l'âge, le genre, la culture, la situation familiale, le niveau scolaire, etc. Il s'agit aussi de déterminer si la situation relève véritablement de la radicalisation ou d'autres dimensions (problème psychique, etc.). Compte tenu de la nature particulière du phénomène de la radicalisation, les méthodes d'accompagnement mises en œuvre doivent nécessairement combiner ou osciller entre des approches de type clinique et des approches sociales. L'analyse systémique est parfois utilisée. Il est alors question de faire un état des lieux initial de la situation aussi précis que possible en prenant en compte le plus d'éléments possibles ainsi que leurs influences réciproques. De cette façon, les travailleurs sociaux vont s'adapter à la situation de la personne qu'ils suivent pour réagir de la meilleure manière.

Plusieurs répondants s'accordent pour dire que la conservation de la communication intrafamiliale est primordiale dans le suivi des groupes concernés. Un point d'attention doit également être spécialement porté sur la fratrie lorsqu'elle existe. En effet, lorsqu'un jeune se radicalise, c'est généralement un chamboulement pour l'ensemble des membres de la famille. Il est important que l'intervenant social s'assure que la situation est bien comprise par les frères et/ou sœurs afin d'éviter que ces derniers ne développent des troubles subséquents. En effet, s'ils estiment que la situation de leur frère/sœur est injuste et imputable à la société, ils s'exposent eux aussi au risque de développer un ressentiment ou une colère contre la société.

Certaines approches travaillent (principalement) à partir de la perspective du ou des parent(s) accompagné(s), tandis que d'autres prennent plutôt comme point de départ le jeune en situation ou en voie de radicalisation, la famille relevant du contexte du jeune concerné. Le secteur d'activité constitue évidemment un facteur important à cet égard (soutien à la parentalité versus jeunesse ou aide à la jeunesse par exemple). Approcher la famille dans son ensemble peut également être l'objectif de certaines approches. Certaines méthodes consistent à mettre l'accent sur la dimension affective et émotionnelle. L'objectif est alors notamment d'accompagner en termes de soutien psychologique au niveau de la communication parent-enfant. Une approche spécifique de l'accompagnement (psycho-)social, consiste à placer l'accent sur la capacité de la famille et plus largement de la communauté (groupes de pairs, etc.), à jouer le rôle de rempart protecteur contre l'extrémisme (Weine et al., 2009). Encore faut-il que les organisations acceptent l'idée que les parents et/ou les proches soient capables d'aider efficacement leur enfant dans de telles circonstances. En effet, certains acteurs considèrent qu'intégrer la famille peut être délicat, voire dangereux, tandis que d'autres appréhendent les figures familiales comme gages de protection et de résilience (Weine et al., 2009).

L'approche par les émotions est explicitement mentionnée comme une solution à l'endoctrinement par l'anthropologue Dounia Bouzar (2015). Elle consiste à rappeler aux individus concernés des souvenirs agréables pour faire naître en eux des émotions et des sensations passées et ainsi réactiver ses sentiments leur permettant de sortir, petit à petit, de l'endoctrinement. Dans son ouvrage "Comment sortir de l'emprise djihadiste?", Dounia Bouzar (2015) détaille la technique qu'elle a progressivement mise au point dans

le cadre du 'Centre pour la prévention des dérives sectaires liées à l'islam'. Cette démarche vise à aider la famille des personnes radicalisées à se désengager en réactivant le souvenir d'affects et d'émotions partagées.

On peut enfin mentionner l'intervention systémique. Avec cette approche, il n'y a pas seulement la famille et le jeune radicalisé ou en voie de radicalisation qui sont approchés. Ici, la problématique de la personne radicalisée est prise dans un contexte plus global : l'attention est portée sur la personne, son histoire, sa famille, son école et son quartier. L'espace dans lequel l'individu se meut et les personnes qu'il rencontre quotidiennement sont pris en compte dans la résolution de la problématique. S'il y a une suspicion de radicalisation d'un jeune et qu'un parent vient demander de l'aide, le travailleur va tenter d'investiguer pour découvrir ce qui se cache derrière le mal-être du jeune et pourra peut-être découvrir une dynamique familiale plus complexe en arrière-plan (Weine et al., 2009), sur laquelle il faudra travailler en premier lieu.

Dans tous les différents types d'interventions³⁸, on peut noter l'importance de l'écoute de la famille ou du parent. En effet, nombre de travailleurs sociaux ont pu remarquer que la personne vient avant tout pour se décharger d'un poids et souhaite être écoutée. C'est pourquoi, les travailleurs sociaux n'hésitent pas à consacrer à la personne le temps nécessaire, en présentiel ou au téléphone par exemple. Ensuite, la plupart d'entre eux souhaitent rencontrer la personne quoi qu'il arrive, même si le problème ne semble pas être en lien avec une radicalisation violente. Lorsque l'accompagnement individuel se poursuit, le rôle du parent est souvent renforcé en tentant de garder la communication avec le jeune. La communication intrafamiliale est importante; l'époque de l'adolescence représente une période difficile en termes de communication pour le jeune et nous sommes actuellement dans une ère où la communication virtuelle est centrale. Garder le contact et la communication avec son enfant est donc primordial pour espérer un jour qu'il entreprenne un chemin de désengagement. Cependant, cet exercice n'est pas chose aisée car le jeune en voie de radicalisation se trouve en phase de rupture avec le monde qui l'entoure ; il ne souhaitera donc pas forcément avoir de contacts avec ses proches.

38 Ces différentes interventions supposent la collaboration de la famille avec le travailleur social. Cependant, certaines structures peuvent intervenir comme auxiliaire de justice et être mandatées par une autorité judiciaire. Dans ce cas, il est possible qu'elles doivent travailler avec une famille dont la volonté de coopérer peut être variable.

Équipe de prévention de la radicalisation (Ville d'Anvers)

L'approche multidisciplinaire de l'équipe de prévention de la radicalisation de la Ville d'Anvers combine un soutien (de deuxième ligne) à destination de groupes, centré sur les organisations et les associations qui disposent d'une offre multiple d'interventions sociales individualisées, destinées aux jeunes. Cela inclut d'une part une offre 'inclusive', qui ne se concentre pas spécifiquement sur la problématique de la radicalisation, et d'autre part, une offre plus spécifique, qui nécessite le recours à un accompagnement plus intensif et spécialisé. Cette offre spécialisée est proposée par l'organisation partenaire De Touter (projets Houvast et Hoedsaam). Les gestionnaires de cas de la Ville travaillent principalement au niveau de la prévention primaire et secondaire, l'objectif étant d'aider les jeunes à renouer avec la société. Et ce, par un accompagnement dans les différents domaines de la vie, notamment la famille.

www.antwerpen.be

Partie 5.

Fragilités, questionnements et points d'attention

a. Introduction

Cette section du guide vise à identifier les fragilités et principaux points d'attention rencontrés lors de l'exploration du terrain. Ceux-ci se jouent à plusieurs niveaux : au niveau de la conception et de l'élaboration des politiques comme au niveau de leur mise en œuvre. En ce sens, les réflexions qui sont avancées ici concernent plusieurs niveaux d'analyse : le niveau des pouvoirs publics, celui des opérateurs de terrain ainsi que celui des familles et des bénéficiaires. Il ne s'agit pas de juger les modes d'intervention des uns ou des autres mais d'identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés et là où ils pourraient être améliorés. Le chapitre suivant, portant sur les recommandations, tente de traduire cette réflexion en des propositions plus ou moins concrètes d'amélioration possible.

La construction politique et médiatique de la figure du jeune radicalisé et de sa famille contribue à créer un contexte difficile pour le soutien aux familles. L'ambiguïté même du terme de radicalisation et l'association fréquente, tant dans la littérature spécialisée que dans le discours politique et sociétal, entre idéologie radicale et action violente, entre extrémisme, radicalisme et terrorisme, tout comme le déplacement du regard en amont du passage à l'acte qu'implique l'attention grandissante portée aux 'processus de radicalisation', comportent évidemment des dangers potentiels. Toutefois, comme cela a été mentionné plus haut, la radicalisation n'est pas forcément problématique en soi. De plus, l'attention portée à certains groupes de jeunes, considérés comme étant 'à risque', ainsi que la focalisation sur la radicalisation dite 'religieuse' de jeunes de confession musulmane, n'est pas sans conséquence.³⁹ Bonelli et Carrié (2018) appellent à juste titre les acteurs du domaine de la prévention à ne « pas aggraver les phénomènes qu'elle entend combattre, par exemple en fabriquant inutilement des catégories de suspects ». Ce contexte particulier n'est évidemment pas étranger à certaines difficultés rencontrées dans le champ du soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente.

b. Hésitations et incertitudes des acteurs

Sur un plan théorique, la radicalisation reste un sujet encore fort méconnu. Il existe de nombreuses inconnues dans la littérature qui bourgeoine sur ces questions (Cf. RAN 2016). Si la recherche académique est encore silencieuse sur de nombreux points, les acteurs de terrain ne peuvent pas se permettre d'abandonner leurs bénéficiaires à leur sort par manque de connaissances théoriques. Cette incertitude cognitive les place dans une position délicate. Concrètement, il faut trouver des solutions tout en supportant le poids de la responsabilité du soutien aux familles et/ou aux individus confrontés à la radicalisation. Cela amène certains intervenants à remettre en question leur propre posture et leurs choix face à la gravité de certaines situations.

L'avenir de ce domaine d'intervention est également source d'inquiétudes. Certains postes se sont créés dans la foulée des événements à caractère terroriste qui ont frappé l'Europe. Certains émettent la crainte que les subsides ne soient pas reconduits et que leur poste finisse par disparaître faute de demandes et/ou de financement. Certains ont également évoqué l'évolution de leur poste et de leurs missions. Pour le moment, il était

—
³⁹ Voir par exemple le témoignage d'un jeune récolté dans le cadre d'une recherche-action (Bim, s. d.)

plutôt question d'aider les familles qui avaient vu un de leur proche se radicaliser ou partir pour la Syrie. Mais dans un futur proche, il sera peut-être attendu d'eux de prendre en charge des familles ayant un de leur membre revenu de Syrie, avec tous les traumatismes qui accompagnent ces retours. Un grand nombre se sent démuni face à ces situations pour lesquelles ils ne sont ni prêts ni outillés. A l'heure actuelle, la focalisation du domaine est tout entière sur la radicalisation de type djihadiste mais certains intervenants s'interrogent sur les autres types de radicalisation. L'attention médiatique est portée d'un seul côté, orientant également les pratiques des professionnels vers la seule radicalisation islamiste, occultant plus ou moins les autres formes de radicalisation. A priori, les professionnels sont capables de s'occuper de tout type d'extrémisme violent, mais se sont forcément formés en conséquence de l'actualité. Les questions émergent alors quant à la possibilité future de devoir prendre en charge des personnes radicalisées sous d'autres formes. L'impréparation et l'hypothèse de devoir s'adapter subitement à ces autres formes de radicalisation est source d'inquiétudes pour certains.

c. Le besoin de prise en charge spécialisée

Il est possible que les familles ne se rendent pas toujours compte que leur enfant se radicalise. Certains signes tels que l'arrêt de la boisson alcoolisée, l'arrêt de la fréquentation de lieux habituels (rue, place du quartier, etc.), de nouvelles fréquentations, etc. peuvent être perçus comme positifs dans un premier temps. Lorsque le ou les parents comprennent enfin que leur enfant se radicalise, ils apparaissent souvent démunis face à cette situation, ils peinent à trouver l'attitude adéquate ou les contre-arguments pertinents⁴⁰. Certains parents adoptent parfois une attitude neutre, tolérante ou même résignée vis-à-vis des nouvelles idées de leur enfant. Toute la question est ici d'évaluer et de mesurer efficacement le niveau de danger encouru par le jeune. S'agit-il de changements bénins ou d'indices d'une radicalisation qui peut, le cas échéant, conduire à la violence ?⁴¹. Ceci explique en partie pourquoi peu de parents se dirigent vers une structure sociale pour les accompagner à traverser cette difficulté. Cependant, pour les parents qui comprennent ce qui se passe et qui tentent d'y remédier, il peut être très difficile d'influencer les attitudes et comportements de son enfant sans l'intervention d'une aide extérieure⁴².

La prévention précoce peut alors également passer par des structures privées ou publiques mettant en place des projets à destination des parents et/ou des jeunes pour tenter de diminuer leur perméabilité aux discours radicaux et d'accroître leur résilience. A ce titre, nous avons rencontré plusieurs communes ayant mis en place un ou l'autre projet grâce au financement de l'appel à projet du gouvernement wallon intitulé « Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme »⁴³. Cet appel à projet associe le vivre ensemble à la prévention du radicalisme, les différents projets en découlant se sont donc parfois construits sans lien direct avec la radicalisation,

40 Van San, M., Sieckelinck, S. & de Winter, M. (2013). Ideals adrift: an educational approach to radicalization. *Ethics and Education*, 8(3), 276 - 289, DOI: 10.1080/17449642.2013.878100

41 Spalek, B (2016). Radicalisation, de-radicalisation and counter-radicalisation in relation to families: Key challenges for research, policy and practices. *Security Journal*, 29(1), 39 - 52

42 Op. cit.

43 <http://cohesionsociale.wallonie.be/sites/default/files/circulaire%20radicalisme.pdf>

relevant simplement de la promotion de la citoyenneté au multiculturalisme. Ceci fait écho avec l'observation que nous avons pu faire auprès des services rencontrés : ces derniers ne se sentent pas toujours concernés par la radicalisation, mais poussés par le contexte actuel de politiques sécuritaires et de peur propagée par les médias, ils en viennent à répondre à ce type de projet pour obtenir un financement supplémentaire, sans forcément construire une activité liée directement à la radicalisation. Certains projets viennent donc du « haut » au lieu de venir d'un besoin du terrain. Ces structures peuvent alors être situées dans une prévention dite précoce, bien que leur fonction, leur rôle et leurs activités n'aient pas fondamentalement changé.

En ce qui concerne la radicalisation de type djihadiste, le besoin de prise en charge spécialisée se heurte régulièrement au questionnement des acteurs concernant le rôle qu'il faut accorder à l'appartenance culturelle, à la religion musulmane ou au fait religieux de manière plus générale. Si certains opérateurs revendiquent une prise en considération de l'univers religieux spécifique à la base de la radicalisation de type djihadiste, d'autres émettent de sérieux doutes sur l'utilité d'une telle approche⁴⁴. Non seulement les opérateurs de terrain ne sont pas outillés pour entrer dans ces débats, mais les jeunes concernés sont eux-mêmes souvent faiblement formés sur le plan religieux. Par ailleurs, la mobilisation d'outils dérivés des théologies musulmanes pour désamorcer des situations avérées de radicalisation peut s'avérer peu opérant. L'engagement radical de type djihadiste se construit sur une idéologisation du discours religieux. L'une des dimensions centrales de cet habillage idéologique est précisément la remise en cause des théologies musulmanes dominantes.

d. L'adéquation entre besoins des familles et formation des intervenants

La question du savoir et du savoir-faire est centrale parmi un tas d'interrogations qui naissent lorsqu'un nouveau domaine d'intervention se construit pour le travail social. Il n'existe pas à l'heure actuelle de formation professionnelle de base pour devenir « expert » ou « référent » en radicalisation et les profils des personnes que l'on retrouve à ce poste sont très hétéroclites. Certaines ont une expérience préalable dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité (secte, violence, hooliganisme, drogues), quand d'autres ont une formation universitaire en criminologie ou en sciences humaines. Étant pour la plupart des postes nouveaux, créés et financés dans un contexte sécuritaire, il n'existe pas de marche à suivre toute faite. Les nouveaux employés, ou les anciens qui se voient affectés à de nouvelles tâches, sont alors démunis pour concrétiser les injonctions théoriques avancées dans les instructions qu'ils reçoivent. Il existe des formations en « radicalisme », mais celles-ci n'apportent pas toujours l'aide escomptée, elles sont parfois jugées trop théoriques ou se répètent malgré l'offre supposée diversifiée.

La formation des intervenants se construit en fonction des besoins des familles, c'est une méthode "autodidacte" qui prévaut souvent. D'un côté, ça permet de faire naître des initiatives très spécifiques qui répondent "parfaitement" à un problème rencontré. Mais d'un autre côté, les difficultés inhérentes à la mise en place de ce champ peuvent générer des dispositifs d'accompagnement moins adaptés.

44 Voir par exemple: https://www.kbs-frb.be/-/media/Files/Bib/.../2016-PUB-3393_Radicalisation_FR.pdf, p. 12

e. La construction, l'entretien et le maintien du lien de confiance

Le lien de confiance est favorisé par la garantie de confidentialité que le secret professionnel garantit et protège juridiquement. Mais la relation de confiance se construit préalablement.

Le premier pas vers une relation de confiance est le pas que fait la personne en se rendant au sein d'une structure d'accueil. Il est plus facile pour une structure implantée dans le quartier depuis des années et ayant une bonne réputation auprès de la population, d'inspirer la confiance auprès de ses bénéficiaires. Un dispositif ou une structure nouvellement constituée peut susciter la méfiance. La stratégie de communication devient alors cruciale. Sur ce plan, les opinions des acteurs de terrain divergent. Alors que certains sont partisans d'une publicité maximale autour des dispositifs de soutien aux familles confrontées à la radicalisation, d'autres préfèrent laisser fonctionner le bouche-à-oreille.

Au-delà de la confiance accordée au travailleur social, la problématique de la radicalisation reste une question qui, par ses spécificités, demeure délicate à traiter sur le plan social. C'est souvent un sentiment de honte et de malaise que ressent la famille touchée par la radicalisation d'un de ses membres. Lorsque l'entourage social est informé qu'une famille est concernée par une question de radicalisation violente, il y a un risque de rejet qui peut impacter la famille négativement⁴⁵. L'accueil et la réception dans un cadre de confiance sont donc primordiaux lorsqu'une personne effectue la démarche d'aller se confier ou de solliciter une aide auprès d'une structure privée ou publique.

Une fois le contact établi entre le travailleur et la personne représentant une famille en demande d'aide, la relation de confiance se construit, évolue mais doit être préservée tout au long de l'accompagnement. Elle doit s'entretenir par l'écoute attentive et la disponibilité du travailleur social. La manière d'aborder les familles diffère d'un organisme à un autre, mais le point commun entre eux est qu'ils mettent un point d'honneur à rencontrer la famille ou la personne cherchant de l'aide, même si le cas ne semble, à priori, pas nécessiter leur intervention. Ensuite, s'il est nécessaire de faire un suivi, tous mettent en avant l'importance de l'écoute des familles. C'est un moyen pour les familles de se décharger du poids qui les ronge et c'est un moyen pour le travailleur social de créer un premier lien. La confiance est indispensable, d'une part pour inciter les personnes en difficulté à passer la porte et d'autre part, pour comprendre le nœud du problème. En effet, un problème de radicalisation peut cacher d'autres tensions sous-jacentes qui nécessitent de s'y attarder. Certaines institutions relatent des dossiers de radicalisation qui étaient plutôt la conséquence d'un dérèglement familial qu'un véritable endoctrinement. Le premier rendez-vous révèle rarement la problématique réelle. Ce n'est souvent qu'au deuxième, voire troisième rendez-vous que la personne se confie et dévoile ce qui la préoccupe réellement. Dans ces cas-là, il est nécessaire que le travailleur social adopte une position d'écoute tout en posant des questions pour creuser et tenter de mettre le doigt sur la situation qui a déclenché la radicalisation. Pour le travailleur, connaître sa ville et son quartier sont alors une aide non négligeable. On ne peut que recommander de passer du temps à créer des liens avec les habitants et les autres

—
45 Op. cit.

associations qui sont au plus proche de la population locale. De cette manière, la vision du problème sera plus globale et la situation sera mieux appréhendée. Connaître les habitants est un avantage dans ce travail l'inverse est vrai aussi : plus les habitants vous connaîtront et plus facilement ils viendront vers vous lorsqu'ils rencontreront un problème.

Une fois la confiance acquise et l'accompagnement en marche, toute la difficulté du travailleur qui effectue un soutien aux familles ou proches de personnes radicalisées, réside dans la zone de confiance dans laquelle il se situe. S'engager dans un suivi des familles c'est aussi s'engager dans un travail d'équilibriste où le travailleur doit presque constamment évaluer la situation en regard au secret professionnel. Chaque organisme a instauré une marche à suivre qui lui est propre. Cependant, presque tous s'engagent dans un secret professionnel partagé. Néanmoins, chaque situation est différente et nécessite une réflexion approfondie lorsqu'il y a un doute sur la dangerosité de la situation.

f. Confidentialité et gestion du secret professionnel

Le partage de l'information est un point critique au sein des structures travaillant sur la problématique de la radicalisation. Les travailleurs sociaux sont soumis à l'article 458 du code pénal⁴⁶ explicitant le respect du secret professionnel et les sanctions qui en découlent. Le secret professionnel représente la base du travail social et permet la construction d'une relation de confiance et de respect entre le travailleur social et son bénéficiaire. Sans cette relation de confiance, il n'est pas possible pour le travailleur social de mener son travail à bien : si le bénéficiaire ne peut pas se livrer et parler de ses problèmes sans être sûr que la personne qui l'écoute n'ira pas le répéter, la confiance ne s'établit pas et il devient difficile pour le travailleur social d'aider son interlocuteur.

Les travailleurs du secteur social appliquent ce qu'on peut appeler « le secret professionnel partagé », c'est-à-dire qu'ils discutent entre collègues de certaines situations ou de certains cas plus délicats. L'objectif est de récolter l'avis des autres pour adopter le meilleur comportement et la meilleure attitude possible face à la situation⁴⁷. Par ailleurs, lorsqu'il s'avère qu'un cas est tel qu'il faut en informer le Procureur du Roi, ce n'est généralement pas le travailleur social qui en prend seul la responsabilité, mais son ou ses supérieurs.

C'est en 2016 qu'une proposition de loi émanant du gouvernement est née, ayant pour objectif d'obliger les travailleurs sociaux à lever le secret professionnel dans le cadre d'enquêtes terroristes : « Cette proposition de loi vise à contraindre les institutions de

46 « Les médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie, qui, hors le cas où ils sont appelés à rendre témoignage en justice ou devant une commission d'enquête parlementaire et celui où la loi les oblige à faire connaître ces secrets, les auront révélés, seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent euros à cinq cents euros. »

47 Sur le secret professionnel et la jurisprudence associée au secret professionnel partagé, voir par exemple : http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=984518862858403cf-3809f9898981d0baf995f72&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Colloques/Colloque_Deonto_18-2-2014/Eloge_de_la_deontologie-texte_LN_18_02_2014.pdf

sécurité sociale et leur personnel à communiquer des renseignements au sujet des personnes qui font l'objet d'une enquête concernant des infractions terroristes au procureur du Roi qui mène cette enquête et qui en fait la demande. Les auteurs estiment que le secret professionnel ne s'applique pas en l'espèce »⁴⁸.

Cette proposition a suscité et suscite toujours des oppositions de la part de la société civile et de travailleurs psychosociaux de différents secteurs. En effet, l'évolution actuelle des politiques sociales tend à accentuer le travail de contrôle des travailleurs sociaux au détriment de l'aide et des valeurs de justice sociale et de dignité humaine. Ces derniers se retrouvent alors coincés entre leur mission d'aide et l'obligation de contrôle⁴⁹. A cela, nous pouvons ajouter la visite de la Sûreté de l'Etat au sein des communes, déjà organisée en 2012⁵⁰, les incitant à leur faire part d'observations inhabituelles concernant leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, en août 2015, une circulaire invitait les villes et communes à créer une CSIL (Cellule de Sécurité Intégrale Locale). Ce dispositif a évolué en un dispositif légal par la loi du 30 juillet 2018⁵¹. La CSIL est une plateforme d'échange d'information entre plusieurs structures : les services sociaux, les services de prévention, les services de Police et l'administration communale⁵². Au départ, il n'y avait aucune obligation à créer une CSIL, c'est pourquoi il n'en existait pas une dans chaque ville ou commune au moment de notre enquête. Aujourd'hui, la loi prévoit explicitement la façon dont une CSIL doit être composée et fonctionner. On peut trouver sur besafe.be⁵³ une ligne directrice sur l'organisation de ces CSIL. Elles ont pour rôle principal de faire circuler l'information concernant la prévention et la réaction de manière casuistique entre les différentes structures intégrées à la CSIL⁵⁴ : on ne cite pas la radicalisation mais on parle de « signaux précoces » et de « *Foreign Terrorist Fighters* »⁵⁵. On élargit ici le partage du secret professionnel au-delà du fonctionnement interne d'une structure en intégrant les services de Police et de prévention. Ce type de collaboration peut être difficile dans le sens où les différentes structures qui doivent échanger ont différentes priorités.

Le secret professionnel et la confiance mutuelle sont des points centraux de l'approche et de l'accompagnement des familles. Selon les structures, ils sont abordés et problématisés de façons différentes. Dans tous les cas, les travailleurs sociaux rencontrés s'accordent pour dire qu'ils ne révéleront pas ce qui leur a été dit avant d'en avoir informé la personne concernée et avant d'en avoir discuté entre collègues. Certains semblent plus à l'aise que d'autres et ont déjà partagé certaines informations avec les services de police, ou ont poussé un membre de la famille à le faire. Néanmoins, d'autres structures, ayant une tradition d'accompagnement social de longue date, semblent plus réticentes à dénoncer, excepté pour des cas où prédomine un état de nécessité. Dans la plupart des

48 <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/54/2050/54K2050001.pdf>

49 http://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/7780/expos%C3%A9_fran%C3%A7ois_istasse.pdf

50 <http://www.asbl-csce.be/journal/Ensemble88dossier8>

51 http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2018073050&table_name=loi

52 <https://www.besafe.be/fr/aper-u-des-csil-en-belgique>

53 <https://www.besafe.be/fr/base-de-connaissance/les-csil-prennent-forme>

54 CSIL: Cellule de Sécurité Intégrée Locale

55 Voir glossaire en annexe.

cas, les structures n'ont pas encore dû faire face à un cas sensible et réfléchir à la question de la levée du secret professionnel. Cependant, cela reste un point délicat questionnant le rôle du travailleur social et le sens de son travail. L'important est d'instaurer un échange entre professionnels permettant un meilleur accompagnement des personnes concernées. La question des CSIL bute encore actuellement compte tenu de son objectif de détection qui ne saurait être un objectif premier des acteurs de la socio prévention.

g. L'accessibilité

Il est crucial pour le soutien aux familles que l'offre qui est déployée soit suffisamment accessible aux familles qui en ont besoin. L'accessibilité des institutions comporte plusieurs dimensions. Premièrement, il est primordial que des parents ou autres membres de familles disposent de suffisamment d'informations au sujet de l'offre de service qui leur est destiné. Ont-ils connaissances des initiatives et projets? Connaissent-ils les acteurs et les lieux où adresser leur demande d'aide? Un manque de visibilité de certaines initiatives peut avoir des effets désastreux. Deuxièmement, la couverture et le maillage territorial sont primordiaux également. La cartographie a révélé que localement certaines communes ou villes disposent d'une offre bien plus riche que d'autres. Il est des endroits en revanche où aucune offre de suivi individuel s'adressant aux familles confrontées à la radicalisation n'est actuellement disponible. Une offre générique de soutien ou d'accompagnement des familles peut alors en théorie constituer une alternative viable. Mais une telle offre, de soutien psychologique individuel pour des parents de jeunes radicalisés, est assortie bien souvent de listes d'attentes plus ou moins longues ou encore d'une non gratuité de service, pouvant constituer autant de barrières pour des personnes en situation de vulnérabilité accrue. L'inégalité du maillage territorial de l'offre rend d'autant plus importante la question de la coordination, et surtout du relai, entre différents acteurs et maillons de la chaîne de soutien aux familles. Un dernier point ayant toute son importance pour l'accessibilité est la confiance qu'ont les familles concernées dans les personnes et organisations offrant un soutien, un point qui a été abordé plus haut. La relation de confiance est évidemment étroitement liée à la gestion de la confidentialité et au secret professionnel, ayant tous deux été abordés précédemment également.

h. Les enjeux de la coordination et de la collaboration multi-disciplinaire

La grande variété de l'offre de service pour les familles est en soi une richesse, car il est important qu'il existe des initiatives qui répondent à des besoins différents. Une difficulté est néanmoins de faire en sorte qu'il existe une offre complémentaire sur l'ensemble du territoire, et de s'assurer que les familles soient orientées de façon adéquate. Différents acteurs travaillent sur la question de la coordination, dans un but de promouvoir un modèle de collaboration entre acteurs afin de contribuer à une offre complémentaire, supplétive et adéquate et de s'assurer que chaque individu et chaque famille en situation (ou en voie) de radicalisation puisse bénéficier d'un trajet adéquat, continu et de qualité.

Dans la phase d'évaluation d'une demande de soutien formulée par une famille, il est essentiel de pouvoir prendre en compte le périmètre d'intervention des services et des initiatives existantes afin de proposer l'orientation la plus adéquate. Permettre aux

acteurs de première ligne de diriger les familles vers les types d'aide les plus adéquats nécessite sans nul doute la clarification du rôle, des missions et des compétences des différents acteurs et services afin de promouvoir une collaboration basée sur la complémentarité. Les acteurs de terrain ne sont pas toujours au fait des autres initiatives existantes et la co-construction d'une cartographie des relais disponibles sur le terrain semble une façon utile de remédier à cette difficulté. Les acteurs de terrain, dans l'organisation d'un accueil de première ligne efficient, ont besoin de pouvoir orienter selon les besoins précis identifiés et différencier les niveaux d'urgence dans l'aide à apporter aux familles.

Une des difficultés principales rencontrées dans les plateformes de concertation et de collaboration entre acteurs dans le champ de la prévention de la radicalisation est le partage des informations. Plusieurs acteurs font état d'une certaine tension entre d'une part, des objectifs 'sécuritaires' de partager un maximum d'information et d'autre part, la préservation du lien de confiance avec les familles et la protection du secret professionnel. Certaines organisations disposent d'un cadre très clair sur comment travailler dans un tel contexte, tandis que d'autres semblent tâtonner encore.

i. Limites de l'approche par niveaux de prévention

L'approche par niveaux de prévention semble faire l'objet d'une large adhésion. Si on constate une prédominance de la prévention primaire (vivre ensemble, cohésion sociale, etc.) dans les projets francophones et un focus plus important sur le secondaire et le tertiaire du côté néerlandophone, ces classifications ont leurs limites et restent sujettes à discussion. Comme cela a déjà été mentionné, il n'est pas toujours aisé dans la pratique de distinguer entre différents niveaux de prévention et plusieurs initiatives répertoriées concernent plus d'un seul niveau de prévention à la fois.

Des classifications alternatives de la prévention sont proposées par la littérature. Ainsi Koehler (2017), propose une typologie des initiatives de soutien aux familles qui distingue la *prévention* du groupe cible (universelle, ciblée ou sélective) (avec une risque ou une vulnérabilité plus élevées), la *répression* et l'*intervention*. Sa typologie comporte une deuxième dimension qui est l'échelle d'impact, qui peut être *macro* (au niveau global, de la nation, région, ville), *meso* (au niveau de l'environnement affectif et social, dont la famille) ou *micro* (au niveau de l'individu même - en impliquant éventuellement son entourage immédiat). Les pratiques reprises dans le mapping peuvent être situées dans les différentes cases de la typologie de Koehler, en distinguant entre prévention d'une part et intervention d'autre part, pouvant se situer au niveau micro, meso ou macro. Les pratiques de soutien aux familles confrontées à la radicalisation violente concernent principalement la prévention meso et macro ainsi que l'intervention meso (ou micro en impliquant le contexte de l'individu). La prévention au niveau macro reprend alors par exemple les initiatives de prévention générale ou 'primaire', s'adressant notamment aux familles ou parents ; au niveau meso les initiatives de soutien préventif à la parentalité peuvent être pris comme exemple. L'intervention meso regroupe les approches plus 'curatives' s'adressant aux familles ; l'intervention au niveau micro prend comme point de départ l'individu en situation ou en voie de radicalisation tout en travaillant notamment avec des membres de sa famille.

Quelle que soit la typologie de prévention adoptée, le fait même de chercher à situer les pratiques de soutien aux familles dans le champ de la prévention ou de la contre-radicalisation nécessite d'être pris avec prudence. En effet, le travail de soutien aux familles, même s'il a une valeur préventive certaine, ne doit pas nécessairement être construit (exclusivement) comme une forme de prévention de la radicalisation pouvant mener au terrorisme. Il y a une différence entre une action présentant une valeur préventive et une action 'de prévention'. L'action de prévention a nécessairement pour objectif (principal) d'empêcher la survenue ou la récurrence d'une problématique particulière, telle que la radicalisation. Extraire le soutien aux familles confrontées à la radicalisation des principes d'une politique générale de soutien aux familles pour l'aborder à partir d'une logique de prévention de la radicalisation crée le danger de subordonner cette politique à des enjeux essentiellement sécuritaires, ou pour le moins de les détourner de leur objectif premier lié au bien-être des familles et des individus qui les composent. La même logique vaut pour le secteur de l'enseignement. Si l'enseignement a une vertu préventive en ce qu'il doit former les élèves à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires, l'école ne doit pas être soumise à la poursuite d'objectifs de sécurité (Van Crombrugge, Lafranchi, & Ponnet, 2015). De même, ce raisonnement a toute son importance dans le secteur de la jeunesse et de nombreux travailleurs de rue ont dénoncé ces risques de dérive.⁵⁶

j. Entre prévention de la radicalisation et renforcement de la cohésion sociale : un équilibre instable

Dans le même ordre d'idées, dans le contexte politique actuel il peut y avoir une tension entre le champ des politiques sociales générales (politique d'aide aux familles, de jeunesse, culturelle, etc.) et l'attention particulière portée à des politiques spécifiques de prévention de la radicalisation. Ces articulations encore instables entre politiques publiques de nature différentes peut être source de tensions et se répercute évidemment au niveau de l'allocation des ressources également.

A titre d'exemple, parmi les projets des communes de Wallonie, un certain nombre sont soutenus via la ligne de subventionnement « Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme ». Toutefois, on constate à l'analyse qu'ils concernent parfois la radicalisation de manière très indirecte et se focalisent en réalité sur une prévention au sens large.

Ce constat pose question et interpelle. Dans une mesure encore à déterminer, le champ de la prévention de la radicalisation reformule et habille dans un langage de politique publique spécifique des pratiques et actions routinières. La focalisation sur ce thème et l'augmentation des moyens affectés par les pouvoirs publics après les attentats de Paris et Bruxelles semble en effet produire des interactions nouvelles complexes. La politique de prévention de la radicalisation est-elle une politique sociale ou est-elle une politique qui contraint les politiques sociales dans une certaine direction ?

⁵⁶ Voir par exemple l'article paru en 2016 dans *Alter Echos* 'Radicalisation : le secteur jeunesse, acteur de prévention ?' (Vallet, 2016).

Le problème soulevé ici est la délimitation du champ de la prévention de la radicalisation. Certains acteurs de terrain estiment que rien n'est plus efficace que l'amélioration du vivre ensemble et qu'il ne faut pas axer les projets spécifiquement sur la radicalisation pour éviter le risque de stigmatisation de certains groupes. D'autre part, l'arrêt des subventions octroyées par la Région Wallonne aux communes fin 2017 pour relancer un appel à projet plus centré sur la radicalisation invite ces organismes à davantage centrer leurs missions sur la prévention secondaire, voire tertiaire. Toute la question ici est de savoir comment mieux articuler les approches centrées sur la cohésion sociale et l'amélioration du vivre ensemble et celles du champ de la prévention de la radicalisation.

Partie 6.

Recommandations

- a. Améliorer la connaissance et renforcer les compétences des intervenants**
- b. Créer, entretenir et maintenir la confiance avec les familles**
- c. Renforcer l'accessibilité des institutions**
- d. Améliorer la coordination et établir une cartographie des relais et opérateurs de terrain**
- e. Toujours mieux cibler l'allocation des ressources et mettre en place une culture et des procédures d'évaluation**

a. Améliorer la connaissance et renforcer les compétences des intervenants

La formation est nécessaire afin d'aider les acteurs de première ligne à surmonter leurs hésitations et incertitudes par rapport à la connaissance de la thématique de la radicalisation. En améliorant leur connaissance, ils peuvent être mieux assurés quant à la pertinence de leurs compétences de base et mieux mesurer les effets de leur intervention. Une attention particulière doit être accordée aux connaissances nécessaires pour une évaluation adéquate du niveau de risque. Il semble utile de répertorier les outils existants et d'évaluer leur utilité dans la pratique. Des formations existent, mais elles ne se basent que rarement sur des cas concrets et des solutions concrètes. Ce qui semble apporter des réponses concrètes aux situations rencontrées, ce sont les expériences professionnelles passées adaptées à la réalité du terrain actuel. Les organismes qui font face avec plus d'aisance à leurs nouvelles missions sont ceux qui se servent de leurs savoirs et savoir-faire antérieurs, mais aussi de la confiance qu'ils ont pu tisser avec les habitants tout au long des années⁵⁷.

Le renforcement des compétences des intervenants doit les amener à dépasser le stade de l'incapacité à agir. Il s'agit de renforcer les compétences en matière de travail interculturel, de conscientiser par rapport aux ambiguïtés liées au concept même de la radicalisation. Souvent des compétences relationnelles et interculturelles sont bien plus utiles que des connaissances spécialisées au sujet de la théorie de la radicalisation violente.

En complément du renforcement des compétences d'évaluation du risque, renforcer la connaissance des autres initiatives des autres acteurs de terrain est essentielle pour pouvoir éventuellement ajuster son intervention ou rediriger vers une structure à même d'assurer une prise en charge de façon plus adéquate.

Des subsides ont été débloqués et octroyés par les différents pouvoirs belges aux communes. Un encadrement méthodologique et stratégique s'est mis en place progressive-

⁵⁷ En ce qui concerne le secteur associatif, l'offre de formation se limite souvent à des sensibilisations dont la nature peut être perçue comme répétitive. Au niveau secteur public, l'ERAP (Ecole Régionale d'Administration Publique) et Bruxelles Prévention & Sécurité ont mis en place dès 2016 des formations professionnalisantes pour les acteurs communaux. Elles sont calibrées en fonction des professions et comprennent des modules pratiques animés par des professionnels de terrain. Les éducateurs et travailleurs sociaux de rue, les assistants sociaux des CPAS et les gardiens de la paix peuvent suivre ces formations. Certaines formations comprennent un module spécifique à l'accompagnement des jeunes et des familles.

ment, ainsi que des procédures d'évaluation. Toutefois, beaucoup de postes nouveaux se sont créés rapidement et sans appui préalable. Une évaluation de l'efficacité dans l'affectation des ressources serait utile pour analyser si l'argent public a été dépensé de manière optimale. Même si cette observation ne peut être généralisée, on peut supposer que, dans certains cas, des choix ont été posés guidés uniquement par l'urgence. De nouveaux employés devant parfois créer leur poste de toute pièce, sans véritable marche à suivre concrète. Ceux qui parviennent à s'en sortir le mieux sont surtout ceux qui ont pu se baser sur une expérience antérieure dans l'accompagnement des familles. Dans l'idéal, il est toujours préférable, lorsque c'est possible, de construire des équipes pluridisciplinaires travaillant par supervision mutuelle et intervision. Le fait de travailler à plusieurs intervenants sur la même thématique permet de partager et alléger la responsabilité parfois lourde à porter dans ce genre de missions. La pluridisciplinarité permet également de rassembler des personnes issues d'horizons différentes pouvant chacune apporter une plus-value grâce à leurs expertises et bagages respectifs.

Toutefois, les différentes formations proposées aux professionnels du secteur (en particulier aux travailleurs sociaux de première ligne) sont nécessaires et utiles mais elles ne constituent pas une solution miracle. Elles complètent mais ne remplacent en aucun cas une formation professionnelle de base solide des intervenants. Quelques remarques négatives sont parfois émises sur le caractère répétitif ces formations : il y a beaucoup de possibilités, mais l'apprentissage dispensé serait souvent répétitif ou trop général, ce qui peut créer un sentiment de stagnation. Par ailleurs, il y a un manque de cas concrets et d'exemples tirés de la pratique, des bonnes pratiques. A titre de contre-exemple, la formation dispensée dans le cadre du projet Family Support a reçu des retours positifs. En effet, les formateurs ont fait appel à des personnes qui ont été confrontées à des cas concrets de processus de radicalisation et ensuite à un « désengagement ». L'ensemble des participants a reconnu la plus-value d'un tel témoignage et souligné l'importance de la présence de personnes alimentant ce genre de formations de cas vécus et réels.

b. Créer, entretenir et maintenir la confiance avec les familles

Créer un lien de confiance avec les habitants de la région et surtout avec les familles dans le besoin reste le point central pour espérer réaliser un soutien et un accompagnement qui porte ses fruits.

Il faudrait donc encourager les organisations qui ne l'aurait pas encore fait à développer une réflexion approfondie au sujet de leur approche du secret professionnel, et du secret professionnel partagé en particulier. Il semble particulièrement utile de diffuser des bonnes pratiques en matière de transparence et de gestion du secret professionnel afin d'enrichir cette réflexion.

Une autre recommandation pourrait s'adresser aux politiques : l'établissement et le maintien de la relation de confiance nécessite du temps, il est important que cela soit pris en compte dans les politiques et les budgets correspondants.

c. Renforcer l'accessibilité des institutions

Renforcer l'accessibilité des institutions implique différents aspects, dont la visibilité des initiatives, la couverture et le maillage territorial et enfin la coordination et la collaboration. Il est tout d'abord primordial que les individus et familles aient connaissance de l'offre d'aide et de service s'adressant à eux. Il convient donc d'agrandir la visibilité des initiatives de support aux familles, p. ex. via des brochures s'adressant aux parents, contenant les points de contact où ils peuvent s'adresser pour différents types de demandes et/ou d'aide. Une façon d'augmenter la visibilité des initiatives, tant pour les acteurs de terrain que pour les familles, pourraient être de faire du document du mapping un outil dynamique, une base de données permettant la recherche de projets selon différents critères, disponible en ligne et pouvant être consulté par les intervenants mais également par les familles elles-mêmes.

Deuxièmement, renforcer la couverture et le maillage territorial est primordial, c'est-à-dire qu'une offre soit de fait disponible pour des familles où qu'elles soient. Cela présente une contradiction avec le caractère local de la plupart des initiatives, par conséquent il convient de s'interroger au cas par cas sur l'opportunité d'ouvrir une offre existant localement à des territoires plus larges ou alors de tenter de reproduire certaines initiatives ailleurs.

Ensuite, le maillage territorial est à associer au développement d'une offre complémentaire et supplétive, que des formes plus spécialisées ne soient mobilisées que dans les cas où une aide plus générale ne suffit pas par exemple, et à une bonne coordination des initiatives et des renvois entre acteurs et organisations (chaîne des responsabilités).

Enfin, une bonne gestion du lien de confiance et du secret professionnel est crucial pour renforcer l'accessibilité de l'offre et cela nécessite de préserver la confidentialité des échanges et d'établir et maintenir à tout instant une communication aussi transparente que possible vis-à-vis des familles (voir le point ci-dessus).

Au carrefour de la question du lien de confiance et de l'accessibilités, il est nécessaire de souligner l'importance d'accorder de l'attention aux relations interculturelles et à la diversité et à l'inclusivité au sein des services et institutions. Les relations interculturelles ont été un élément central des formations du projet Family Support et ceci a été accueilli par les participants avec grand enthousiasme comme une thématique trop souvent absente des formations et notamment des formations portant sur la prévention de la radicalisation.

d. Améliorer la coordination et établir une cartographie des relais et opérateurs de terrain

Afin d'améliorer globalement l'offre d'aide et de support aux familles confrontées à la radicalisation il est important de partir de la perspectives des familles. Il est crucial que leur première demande d'aide soit au minimum « entendue » et qu'elles puissent être (re) dirigées vers une offre adéquate. Le renvoi vers les opérateurs en mesure d'assurer un accompagnement social doit être en conséquence, de même qu'il ne peut y avoir de seuils d'accessibilité élevés aux institutions.

Au niveau de l'adéquation d'un parcours de prise en charge global pour les familles, il est important de connecter différents intervenants entre eux. C'est en ce sens que se pose l'enjeu de la coordination, du développement et de la mise en œuvre d'une approche multi-disciplinaire. Les différents intervenants assurant une prise en charge doivent partir de leur expertise propre et maintenir la spécificité de leur rôle tout en s'intégrant dans une approche multi-acteurs et multidisciplinaire.

La coordination pose la question du partage des informations dans le respect du secret professionnel. Cela implique ne pas mettre en danger la confiance construite avec les familles. La transparence des intervenants entre eux et vis-à-vis des personnes prises en charge ou des différents membres d'une même famille. Quelles sont les informations qui peuvent être partagées et avec qui ?

Ce travail implique d'ajuster les attentes des différents intervenants au sein d'une stratégie multi-disciplinaire mais aussi de maintenir la clarté sur les rôles respectifs des uns et des autres. Il faut aussi distinguer la coordination au niveau des processus (mise en place d'une offre adéquate au niveau local par exemple, définition des responsabilités) de celle au niveau des cas pris en charge (détermination et suivi d'un trajet précis pour une famille donnée). Les intervenants sur des cas individuels ne sont pas toujours bien placés pour travailler au niveau des processus et vice-versa. La nature des informations devant être échangées sont également très différentes.

Avec la mise en place d'approches multi-opérateurs (dans le cadre des CSIL ou en dehors), se pose la nécessité de prendre en compte les spécificités des contextes locaux. Les besoins de coordination et de définition de la stratégie d'intervention ne peut fonctionner à travers l'importation ou le transfert de modèles d'une localité à l'autre.

e. Toujours mieux cibler l'allocation des ressources et mettre en place une culture et des procédures d'évaluation

Le secteur en construction du soutien à la prévention de la radicalisation produit, comme nous l'avons indiqué plus haut, des effets d'aubaine. Certains acteurs, peu spécialisés, sont incités à solliciter les moyens mis à disposition par les pouvoirs publics à travers leurs appels d'offre. Ces effets pourraient avoir pour effet de fragiliser la légitimité de l'ensemble de cette politique.

Pour répondre à ce défi, les pouvoirs publics et les opérateurs doivent contribuer à mieux cibler les ressources en analysant la portée et l'impact des projets sur leur environnement. Le ciblage des ressources va de pair avec la diffusion d'une culture de l'instauration de procédures d'évaluation.

Dans l'optique d'améliorer la qualité des interventions, il est essentiel de renforcer les procédures d'évaluation. Ces évaluations, et une prise en considération systématique des données de l'évaluation, doivent contribuer à l'objectif de professionnalisation et de renforcement des compétences. Compte-tenu des différences territoriales évoquées plus haut et du développement récent du secteur, il serait également utile que soient déployées des comparaisons dans le temps et dans l'espace, au niveau régional, national et international.

ANNEXE : GLOSSAIRE⁵⁸

Contre-radicalisation	L'ensemble des mesures de prévention de la radicalisation
Désengagement	Rupture avec la violence comme mode d'action sans rupture avec l'idéologie qui la fonde
Déradicalisation	Rupture avec la violence comme mode d'action et rupture avec l'idéologique qui la fonde.
Djihadisme	Idéologie des individus et groupes qui prônent l'application de la loi islamique par la violence
Extrémisme violent	Adhésion à une idéologie qui fait la promotion de l'extrémisme violent
Foreign terrorist fighter	Personne qui est en route, qui s'est rendu, qui a l'intention de se rendre, qui rentre ou est rentré d'une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif.
Polarisation	Renforcement des oppositions entre des personnes ou des groupes dans la société qui conduit ou peut conduire à une augmentation des tensions entre ces personnes ou groupes et engendrer des risques pour la sécurité.
Prévention	La prévention vise à empêcher l'apparition du processus de radicalisation ou à enrayer son développement. Elle se présente généralement en trois phases : la prévention primaire, la prévention secondaire et la prévention tertiaire ⁵⁹ .
Radicalisation	Processus non linéaire qui amène à vouloir réaliser des changements profonds dans la société qui sont en conflit avec ou posent une menace directe à l'ordre établi. La radicalisation à la différence de l'intégrisme ou du fondamentalisme ne renvoie pas exclusivement à la dimension religieuse.
Radicalisation violente⁶⁰	Lorsque les idées radicales sont accompagnées d'une volonté de soutenir ou de s'engager directement dans des actes violents
Réhabilitation	Processus de resocialisation après le désengagement et/ou la déradicalisation.
Soutien aux familles	Action ou projet visant à venir en aide sur le plan psychologique et social aux proches des personnes radicalisées ou engagées dans l'action violente.
Terrorisme	Emploi de la violence pour atteindre un but politique

⁵⁸ Les sources de ce glossaire sont diverses et issues des publications reprises en bibliographie. Elles ont fait l'objet d'un travail de simplification et de réélaboration par les auteurs.

⁵⁹ Voir mapping page 6

⁶⁰ Dalgaard Nielsen, 2010

BIBLIOGRAPHIE

- Aarslev, A. (2017). The Aarhus Model: the advantage of a multiagency approach in preventing radicalization and violent extremism. *Cahier Politiestudies*, 42: 205-208.
- Andersen, L. E. (2015). Terrorisme et contre- "radicalisation" : le modèle danois. *Politique étrangère*, Été(2), 173-183. <https://doi.org/10.3917/pe.152.0173>
- Attran, S. (2016). L'Etat Islamique est une révolution. Lonrai, Les Liens qui Libèrent.
- Awan, I. (2012). "I Am a Muslim Not an Extremist": How the Prevent Strategy Has Constructed a "Suspect" Community. *Politics & Policy*, 40: 1158-1185. <https://doi.org/10.1111/j.1747-1346.2012.00397>
- Awan, I. (2017). Religion, Identity and "radicalisation": The Experiences of Young British Muslims of the Crises in Syria. *Journal of Muslims in Europe*, 6(1), 1-21. <https://doi.org/10.1163/22117954-12341336>
- Bailey, G., & Edwards, P. (2017). Rethinking 'radicalisation': microradicalisations and reciprocal radicalisation as an intertwined process. *Journal for Deradicalization*, (10), 255-281.
- Belgische Senaat Sénat de Belgique (2016). Verslag over radicalisering in België. Document 6-205/1.
- Belgische Senaat Sénat de Belgique (2017). Derde tussentijds verslag over het onderdeel 'Veiligheidsarchitectuur'. Document 54 1752/008.
- Bertelsen, P. (2015). Danish preventive measures and de-"radicalization" strategies: The Aarhus model. *Konrad Adenauer Stiftung*, p. 241 - 253.
- Bim. (s. d.). Brusselse jongeren reizen naar Istanbul. <https://sociaal.net/analyse-xl/brusselse-jongeren-reizen-naar-istanbul/>
- Bonelli, L., & Carrié, F. (2018, septembre 1). En finir avec quelques idées reçues sur la radicalisation. <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/09/BONELLI/59014>
- Bouzar, D. (2015). Comment sortir de l'emprise "djihadiste"? Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'Atelier.
- Bouzar, D. (2017). Repérer les idéaux proposés par les groupes radicaux pour refaire du lien humain. *Le sociographe*, 58(2), 67-77. <https://doi.org/10.3917/graph.058.0067>
- Borum, R. (2011). Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories. *Journal of Strategic Security*, 4(4), 7-36. <https://doi.org/10.5038/1944-0472.4.4.1>
- Briggs, R., Fieschi, C. and Lownsbrough, H. (2006). *Bringing It Home: Community-Based Approaches to Counter-Terrorism*. London: Demos.
- Butt, R., & Tuck, H. (2014). *European Counter-Radicalisation and De-radicalisation: A Comparative Evaluation of Approaches in the Netherlands, Sweden, Denmark and Germany (Cross-Country Evaluation Report)* (p. 42). Institute for Strategic Dialogue. Consulté à l'adresse http://www.strategicdialogue.org/De-radicalisation_final.pdf
- Chantepy-Touil, C. (2017). Jeunes et Islam, de la prévention des risques à la "radicalisation". *Le sociographe*, 58(2), 47-56. <https://doi.org/10.3917/graph.058.0047>
- Chevrier-Pelletier, A., & Madriaza, P. (2016). Comment s'explique la "radicalisation" violente? *Sécurité et stratégie*, 24(4), 14-21.
- Christmann, K. (2012). Preventing religious radicalisation and violent extremism: a systematic review of the research evidence. *Youth Justice Board Research Report*. Retrieved from <http://eprints.hud.ac.uk/id/eprint/16198/> on 10 January 2018.
- Colaert, L. (2017). « Deradicalisering »: wetenschappelijke inzichten voor een Vlaams beleid. Brussel: Vlaams Vredesinstituut.
- Colaert, L. (ed.) (2017). *Radicalisering: complex fenomeen, ambigu beleidsconcept. 'Deradicalisering': wetenschappelijke inzichten voor een Vlaams beleid*. Brussel: Vlaams Vredesinstituut. 13-24.
- Coolsaet, R. (2016). « All radicalisation is local »: the genesis and drawbacks of an elusive concept. *Egmont Paper*, 84.
- Crettiez, X. (2016). Penser la "radicalisation". Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent. *Revue française de science politique*, 66(5), 709-727. <https://doi.org/10.3917/rfsp.665.0709>
- Crettiez, X. (2011). « High risk activism » : essai sur le processus de "radicalisation" violente », *Pôle Sud* 2011/1 (n° 34), p. 45-60.
- Dalgaard-Nielsen, A. (2010). Violent Radicalization in Europe: What We Know and What We Do Not Know. *Studies in Conflict & Terrorism*, 33(9), 797-814. <https://doi.org/10.1080/1057610X.2010.501423>

Bibliographie

- Dallemagne, G., Matz, V., & Martens, Q. (2016). *La Belgique face au radicalisme: comprendre et agir*. Presses universitaires de Louvain.
- de Mazières, O. (2016). La prévention de la "radicalisation" violente : organisation de l'Etat et rôle du secteur privé. *Sécurité et stratégie*, 24(4), 5-12.
- Fize, M. (2016). *Radicalisation de la jeunesse*. Paris, Groupe Eyrolles
- Fondation Roi Baudouin. (2016). *Faire face à la radicalisation violente : le soutien aux familles*. Compte rendu des séminaires. <https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2016/20160413AD>
- Gielen, A.-J. (2008). *Radicalisering en identiteit: Radicale rechtse en moslimjongeren vergeleken*. Amsterdam: Aksant.
- Gielen, A.-J. (2015). Supporting families of foreign fighters. A realistic approach for measuring the effectiveness. *Journal for Deradicalization*, (2), 21-48.
- Guibet-Lafaye, C., & Rapin, A.-J. (2017). La radicalisation. Individualisation et dépolitisation d'une notion. *Politiques de communication*, 8(1), 127-154.
- Guidère, M. (2016). Internet, haut lieu de la radicalisation. *Pouvoirs*, 158(3), 115-123. <https://doi.org/10.3917/pouv.158.0115>
- Honoré, L. (2016). L'entreprise et les managers face à la radicalisation religieuse au travail. *Management & Avenir*, 90(8), 39-59. <https://doi.org/10.3917/mav.090.0039>
- Honoré, L. (2016). L'entreprise et les managers face à la radicalisation religieuse au travail. *Management & Avenir*, 90(8), 39-59. <https://doi.org/10.3917/mav.090.0039>
- Jovelin, E. (2016). De la délinquance à la radicalisation. L'exemple de Mohamed Merah. *Hommes & Migrations*, 1315(3), 59-68.
- Koehler, D. (2017). *Understanding deradicalization: methods, tools and programs for countering violent extremism*. London; New York: Routledge, Taylor & Francis Group.
- Khosrokhavar, F. (2014). *Radicalisation*. Paris, Édition de la Maison des Sciences et de l'Homme.
- Lacroix, I. (2018). Radicalisations et jeunes. *Revue de littérature*. INJEP Notes & rapports/Revue de littérature, 94.
- Lacroix, I. (2018). Radicalisations et jeunes. *Revue de littérature*. INJEP Notes & rapports/Revue de littérature, 94.
- Lamghari, Y. (2015). Jeunes. Comment ils se radicalisent. *Politique*, 89, 71-74.
- Lamote, T., & Benslama, F. (2017). La « niche écologique islamo-occidentale », matrice de la radicalisation islamiste. *Research in Psychoanalysis*, 23(1), 15a-26a.
- Leman, J. (2016). De groei naar militant, militair jihadisme. *Justice et sécurité/Justitie en Veiligheid*. 2016(4): 1-16.
- L'Heuillet, H. (2016). Radicalisation et terrorisme. *Cités*, 66(2), 123-136. <https://doi.org/10.3917/cite.066.0123>
- Lub, V. (2013). Polarisation, radicalisation and social policy: evaluating the theories of change. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 9(2), 165-183.
- Luyten, D., Van Crombrugge, H., & Emmery, K. (Éd.). (2017). *Het gezin in Vlaanderen 2.0. Over het eigene van gezinnen en gezinsbeleid*. Antwerpen-Appeldoorn: Garant.
- Muhanna-Matar, A. (0). The limit-experience and self-de radicalisation: the example of radical Salafi youth in Tunisia. *Critical Studies on Terrorism*, 0(0), 1-23. <https://doi.org/10.1080/17539153.2017.1304747>
- ONE. (2012). *Pour un accompagnement réfléchi des familles. Un référentiel de soutien à la parentalité*. Bruxelles: Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). http://www.one.be/uploads/tx_ttproducts/datasheet/Referentiel_soutien_a_la_parentalite_ONE.pdf
- Perez, F. (2016). La conversion comme acte de révolte ou comme réponse au vide idéologique ? *Histoire, monde et cultures religieuses*, 39(3), 45-54. <https://doi.org/10.3917/hmc.039.0045>
- Ponsaers, P., De Ruyver, B., Easton, M., Verhage, A., Noppe, J., Hellinckx, J., and Vande Velde, M. (2010). *Polarisering en radicalisering: een integrale preventieve aanpak*. Governance of Security, Algemene Directie Veiligheid en Preventie, FOD Binnenlandse Zaken.
- Ponsaers, P., De Ruyver, B., Easton, M., Verhage, A., Noppe, J., Hellinckx, J., & Vandeveld, M. (2010). *Polarisering en radicalisering: een integrale preventieve aanpak (Onderzoeksrapport)* (p. 199). Algemene Directie Veiligheid en Preventie FOD Binnenlandse Zaken.
- Paud, D. (2016). Le spectre du radical islamiste. *Journal des anthropologues*, 146-147(3-4), 243-261.
- RAN. (2017). Multi-or cross-cultural approaches to preventing polarisation and radicalisation. In Ex Post Paper RAN H&SC meeting on Multi - or cross - cultural approaches to preventing polarisation and radicalisation. Dublin, Ireland: RAN.
- Richards, A. (2011). The problem with 'radicalization': the remit of 'Prevent' and the need to refocus on terrorism in the UK. *International Affairs*, 87(1): 143-152.

Bibliographie

- Schmid, A. P. (2016). Research on Radicalisation: Topics and Themes, 10(3), 8.
- Seniguer, H. (2016). De quelques réflexions sur les sinuosités de la radicalisation. *Histoire, monde et cultures religieuses*, 39(3), 13-31. <https://doi.org/10.3917/hmc.039.0013>
- Sieckelinck, S., & de Winter, M. (Éd.). (2015). *Formers and families. Transitional journeys in and out of extremism in the United Kingdom, Denmark and The Netherlands*. Den Haag: National Coordinator Security and Counterterrorism.
- Sikkens, E., Sieckelinck, S., van San, M., & de Winter, M. (2017). Parental reaction towards radicalization in young people. *Child & Family Social Work*, 22(2), 1044-1053.
- Sikkens, E., van San, M., Sieckelinck, S., & de Winter, M. (2017). Parental Influence on Radicalization and De-radicalization according to the Lived Experiences of Former Extremists and their Families. *Journal for Deradicalization*, 12, 192-226.
- Sikkens, E., van San, M., Sieckelinck, S., & de Winter, M. (2018). Parents' Perspectives on Radicalization: A Qualitative Study. *Journal of Child and Family Studies*, 27(7), 2276-2284.
- Somers, B., De Wever, B., Bonte, H., & Creemers, J. (2013). *Beheersen van moslimradicalisering. Handreiking voor beleid en praktijk*.
- Spalek, B. (2016). Radicalisation, de-radicalisation and counter-radicalisation in relation to families: Key challenges for research, policy and practice. *Security Journal*, 29(1), 39-52. <https://doi.org/10.1057/sj.2015.43>
- Spalek, B. (2016). Radicalisation, de-radicalisation and counter-radicalisation in relation to families: Key challenges for research, policy and practice. *Security Journal*, 29(1), 39-52.
- Toutin, T. (2018). Dé-radicalisation ou désengagement ?, *Revue 'Criminalistique'*, Vol 1 N° 3, pp 63-66.
- Vallet, C. (2016). Radicalisation : le secteur jeunesse, acteur de prévention ? *Alter Echos*, 421. <https://www.alterechos.be/radicalisation-le-secteur-jeunesse-acteur-de-prevention/>
- Van Crombrugge, H., Lafranchi, N., & Ponnet, K. (2015). *Onderwijs en de preventie van radicalisering. Conceptuele voorstellen*. Tijdschrift voor Onderwijsrecht en Onderwijsbeleid, 2014(5), 25-35.
- Van San, M., Sieckelinck, S. & de Winter, M. (2013). Ideals adrift: an educational approach to radicalization. *Ethics and Education*, 8(3), 276 - 289, DOI: 10.1080/17449642.2013.878100
- Vidino, L. and Brandon, J. (2012). *Countering radicalisation in Europe*. London: International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence.
- Veldhuis, T., & Staun, J. (2009). *Islamist Radicalisation: A Root Cause Model* (p. 93). Den Haag: Netherlands Institute of International Relations Clingendael.
- Vidino, L., & Brandon, J. (2012). *Countering Radicalization in Europe (Policy Report)* (p. 84). International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR). Consulté à l'adresse <https://icsr.info/wp-content/uploads/2012/12/ICSR-Report-Countering-Radicalization-in-Europe-1.pdf>
- Weine, S., Horgan, J., Robertson, C., Loue, S., Mohamed, A., & Noor, S. (2009). Community and family approaches to combating the radicalization and recruitment of Somali-American youth and young adults: A psychosocial perspective. *Dynamics of Asymmetric Conflict*, 2(3), 181-200.
- Weine, S., Horgan, J., Robertson, C., Loue, S., Mohamed, A. & Noor, S. (2009). Community and family approaches to combating the radicalization and recruitment of Somali-American youth and young adults: A psychosocial perspective. *Dynamics of Asymmetric Conflict*, 2(3), 181 - 200, DOI: 10.1080/17467581003586897
- Zannoni, M., van der Varst, L., Bervoets, E., Wensveen, M., van Bolhuis, V., & van der Torre, E. (2008). *De rol van eerstelijnswerkers bij het tegengaan van polarisatie en radicalisering. Van 'ogen en oren' naar 'het hart' van de aanpak*. Den Haag: COT Instituut voor Veiligheids- en Crisismanagement.



Agir ensemble pour une société meilleure

Fondation Roi Baudouin,
Fondation d'utilité publique
Rue Brederode 21,
1000 Bruxelles
info@kbs-frb.be
T. 02-500 45 55

Les dons sur notre compte
IBAN: BE10 0000 0000 0404
BIC: BPOTBEB1
sont fiscalement déductibles
à partir de 40 euros.

Fondation Roi Baudouin **Agir ensemble pour une société meilleure**

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

kbs-frb.be

Abonnez-vous à notre e-news

Suivez-nous sur     

PUB N° 3627

Family Support.

**Soutenir les familles confrontées à la radicalisation
violente : guide des pratiques**